

1 an.....	\$0 50
6 mois.....	0 25
HORS DU DISTRICT	
1 an.....	\$1 00
6 mois.....	0 50

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

VOL. 7—No 17

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

MONTMAGNY, VENDREDI, 25 JANVIER 1907

TARIF DES ANNONCES

Première insertion par ligne.....	10 cent.
Insertions subséquentes.....	6 "
Naissance.....	15 cent.
Mariage.....	25 "
Décès.....	25 "

La Comp. de L'EVENE Éditeur.

BUREAU DU JOURNAL "LE PEUPLE" Rue du Depot Montmagny, P. Q. JAMAIS CONTENT

Il se passe des choses drôles dans le monde. Par exemple, qu'y a-t-il de plus comique que la colère du "Courrier" de la semaine dernière ?

Dans la dernière lutte municipale, notre confrère a appuyé de toute sa foudre Messieurs Coulombe, Guay et Plon, et ceux-ci ont été élus.

On devait donc s'attendre à que ce résultat le ferait tressaillir de joie. Or, c'est tout le contraire, qui est arrivé. Notre confrère est d'une humeur massacrante. A vrai dire, lorsqu'il est satisfait, il n'a jamais qu'un rire épais ; mais par le temps qui court, il ne rit d'aucune manière, il grimace.

Evidemment, cela bouleverse le caractère du "Courrier" de gagner une élection municipale.

S'il remportait un autre succès du genre de celui du 14, il ferait certainement mieux de transporter sa boutique chez Messire Satan, où les triomphes se célèbrent par des grimaces de dents.

La rage du confrère nous fait rire, comme nous avons ri, lundi, 14 janvier courant, de la mine rébarbative de nos adversaires. Tous tant qu'ils sont, ils ne se sont pas encore remis de la secousse qu'ils ont reçue ce jour-là.

Vraiment, cela vaudrait la peine de leur faire gagner encore des élections pour avoir l'occasion de nous amuser à leurs dépens.

Le nouveau maire

A une séance spéciale du conseil de ville, mardi dernier, M. Edouard Lemieux, marchand, a été nommé maire de Montmagny. C'est la récompense bien méritée du dévouement dont il a fait preuve pour les intérêts de notre ville depuis qu'il est conseiller. M. Lemieux appuyait loyalement l'ancienne administration qui a restauré nos finances municipales.

Nous offrons au nouveau maire nos plus sincères félicitations pour l'honneur qui lui échoit à si juste titre.

La Banque Nationale

M. Maurice Rousseau, avocat, de Montmagny, a en mains un certain nombre d'actions de la Banque Nationale qu'il vendrait à de bonnes conditions.

Comme l'on sait, ces actions ont une très grande valeur sur le marché et rapportent des dividendes élevés. C'est un placement sûr et avantageux.

Nouvelles de Danielsonville

Samedi, le 5 janvier dernier, monsieur Alphonse Moreau et sa famille, de East Billings, étaient les hôtes de monsieur Alphonse Gilchland, de Danielsonville, qui avait invité en leur honneur quelques voisins et amis. On passa une joyeuse soirée à faire du chant et de la musique. Monsieur Luc Galichand chanta plusieurs jolis chansons comiques. L'on se sépara tard dans la nuit.

"La Maison Moderne"

Sommaire de février 1907
Paysage canadien—Jean d'Azur.
Note éditoriale..... à
La Catholique en France—Aug. Charbonnier.
Notre-Dame de Lourdes — Mme Boissonault.
Les commandements du bon ménage—Jacques Normand.
Caressons les Enfants—Marie Laure.
La Légende du Carême....
L'Esprit frappeur—Charles Ameau.
Poupées (Chronique)—Alphonse Crozière.
Le Banquet sanglant (feuilleton)—Le Poisson Maudit—Trotaut.
Le Royaume—Georges Beaume.
La jeune Ménagère—
Variétés.....
L'Agent Pioche.—Feuilleton.

Consulté par un ami sur le choix des cadeaux à faire à l'occasion de la nouvelle année, Durapiat s'est écrié :
—Des canifs !... Donnez des canifs !... Pour ne pas couper l'amitié ou vous rendre toujours un sou !

Nouvelles du district

Isle aux Grues

HYMÉNÉE—Mardi de la semaine dernière, Monsieur Edmond Lavoie, conduisait à l'autel Mademoiselle Julie Lachance, fille de notre ami, Monsieur Liguori Lachance. Monsieur Étienne Lavoie servait de témoin à son fils et la mariée était accompagnée de son père.

L'église était ornée pour la circonstance de ses plus beaux ornements de fête. La bénédiction nuptiale fut donnée par Monsieur le Curé Triboutot ; pendant le messe du mariage, un choeur puissant, composé de parents et d'amis, exécuta plusieurs jolis morceaux sous la direction de Mademoiselle E. Painchaud, organiste. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à la cérémonie nuptiale.

Après la messe, tous les invités se rendirent à la résidence de Monsieur Étienne Lavoie, où les attendait une table chargée de liqueurs exquis et de mets succulents, auxquels tous les convives s'empressèrent de faire honneur.

La journée se passa des plus agréablement, grâce à la cordiale hospitalité bien connue de Monsieur et Madame Lavoie.

Vers les 4 heures p. m. tous les "gens de la noce" se rendaient en voiture à l'île-au-Canot, chez Monsieur Lachance, pour y prendre le souper et y passer une joyeuse veillée. Là encore, l'on dégusta galement les délicieuses choses qui attendaient les convives. La plus franche gaieté ne cessa de régner pendant toute la soirée, qui se passa rapidement en jeux de société, chants, musique et déclamations. L'on se sépara tard dans la nuit, après avoir réitéré aux nouveaux époux les meilleurs souhaits de prospérité et de bonheur.

Monsieur Fénélon Lavoie, de Québec, était en visite dans sa famille, la semaine dernière, à l'occasion du mariage de son frère, Monsieur Edmond Lavoie.

Monsieur Charles Narcisse Roy, le nouveau marguillier, a terminé la collecte en faveur des âmes du Purgatoire. Tout nous fait prévoir que la vente des objets donnés pour cette fin sera aussi fructueuse cette année que par les années passées. Dimanche dernier, la vente du jour a rapporté la jolie somme de \$100.10.

Lundi dernier, a été chanté le service funèbre de Monsieur Luc Fortin, décédé samedi dernier, à l'âge de 56 ans et 6 mois. Nos condoléances.

Lundi dernier, a eu lieu l'assemblée générale des contribuables de cette paroisse pour l'élection de deux nouveaux conseillers en remplacement de Monsieur le maire Joseph Louis Lavoie, et Monsieur Numa Vézina, sortant de charge.

Sur proposition de Messieurs Charles Narcisse Roy, et Hector Lavoie, Messieurs Louis Lavoie, et Zéphirin Roy, ont été élus par acclamation. Nos félicitations.

Monsieur Adélaïde Lachance et Monsieur Alex. Normand, tous deux de Québec étaient de passage à l'île la semaine dernière.

Nous souhaitons un agréable voyage à Messieurs François Painchaud et Désiré Vézina qui sont partis samedi dernier pour une promenade à Mont-réal chez leurs parents.

Monsieur Paul Dancause et son fils Joseph, de Montréal, sont de passage sur l'île, en visite chez des parents.

Monsieur le Curé, accompagné de Messieurs les marguilliers, est allé faire la visite à l'île Sainte-Marguerite et à la Grosse-Île, cette semaine.

UN HABITANT DE L'ÎLE.

Saint-Aubert

Deux malheurs consécutifs viennent de fondre sur les membres de la famille Moreau.

La maison de M. Antoine Moreau, de St-Aubert, a été réduite en cendres avec tout son contenu.

On veillait près du corps de Mme Moreau, décédée vendredi dernier, lorsque soudain éclata l'incendie dans la chambre mortuaire.

D'un cerceau allumé le feu se communiqua en un instant aux draperies de deuil et bientôt l'appartement ne fut plus qu'un brasier ardent.

C'est avec peine qu'on put sauver le corps de la défunte, qui fut partiellement carbonisée. Trois hommes

se sont infligés de sérieuses brûlures en arrachant le cadavre aux flammes menaçantes.

Une des filles de Mme Moreau, qui venait d'arriver à la maison de sa mère, a perdu dans le feu, sa valise contenant ses vêtements et \$150 en argent.

Il n'y a pas d'assurance. Le lendemain, M. Louis Moreau, marchand de St-Jean Port-Joli, qui était allé aux funérailles de sa tante, a été trouvé mort, à côté de la voie de l'intercolonial.

Saint-Pierre

Monsieur Raoul Thibault informe le public qu'il aura toujours à vendre à sa résidence, à Saint-Pierre, toutes sortes de moules pour le dedans et le dehors des maisons, et qu'il acceptera de la planche en échange.

Echos de la Jamaïque

L'incident Swettenham - Davis

112 réfugiés à New-York.—Énergiques protestations

Londres, 23.—Le Bureau colonial est maintenant en possession des dépêches officielles de sir Alexander Swettenham, au sujet de l'incident qui s'est produit entre lui et le contre-amiral américain Davis. Cependant tout le contenu de ces dépêches n'a pas encore été publié. Il paraît que les autorités impériales ont demandé au gouverneur de la Jamaïque de leur adresser une copie de la lettre qu'il a envoyée à l'amiral Davis, ce qui a été fait. De plus, le gouverneur a été requis de donner sa version de l'incident. Mais jusqu'à ce soir, aucune réponse n'avait été reçue.

Les journaux continuent à commenter cet incident.

L'accueil cordial, dit le "Telegraph", fait par le président Roosevelt à l'expression des sentiments de gratitude du peuple anglais envers les États-Unis pour l'humanité et la bonté dont cette nation vient de faire preuve en secourant les sinistrés de Kingston, est l'incident d'une manière aussi courtoise que possible et nous ne doutons pas que la nation américaine ne montre, en cette circonstance, le même sens commun que son gouvernement.

Ce qui s'est passé à Kingston a été une affaire entre deux hommes, non entre deux peuples.

Dans une dépêche datée de Kingston, le correspondant du "Chronicle" note l'indignation extrême de toutes les classes de la société au sujet de la conduite du gouverneur Swettenham et dit que le peuple est tellement surexcité que son rappel a été demandé.

Le gouverneur a commis des bêtises de toutes sortes, ajoute le correspondant, et continue à en commettre ; il est notoirement incapable de faire face à la situation.

La "Tribune" et d'autres journaux publient des dépêches de leurs correspondants, toutes conques dans des termes identiques.

RETOUR DE LA JAMAÏQUE

New-York, 23.—Le paquebot "Prinz-Eitel-Friedrich", parti de Kingston, Jamaïque, jeudi dernier, trois jours après le tremblement de terre, est arrivé hier à New-York, ayant à bord onze passagers américains qui ont quitté la ville en ruines.

D'après les récits de ces passagers, les autorités anglaises de la Jamaïque ne se seraient pas montrées à la hauteur de leur tâche pendant les premiers jours qui ont suivi la catastrophe de Kingston. Pendant les trois jours, tout au moins, qui ont précédé le départ du "Prinz-Eitel-Friedrich", il n'y aurait pas eu seulement un semblant d'ordre maintenu dans la ville et rien n'aurait été fait pour le soulagement des nombreuses personnes blessées.

Entre autres faits, les passagers arrivés ici racontent que des Américains ayant cherché un refuge à bord du vapeur anglais "Port-Kingston", venu d'Angleterre pour amener à la Jamaïque une commission présidée par sir Alfred Jones—tous furent débarqués ; que les Américains ayant demandé qu'il fut au moins permis aux femmes de coucher sur le pont du navire, cette requête fut repoussée avec grande incivilité. Les blessés qui avaient été transportés à bord du "Port-Kingston" furent mis à terre le jour suivant le tremblement de terre, le mardi, et laissés sur le quai jusqu'à l'arrivée des navires américains, le jeudi.

Les passagers ont d'ailleurs formulé leurs protestations et leurs plaintes au cours d'une réunion qu'ils ont tenue à bord du "Prinz-Eitel-Friedrich" pendant le voyage de Kingston à New-York. Ils ont rédigé une protestation, adressée "Au public en général et à la presse internationale". Le capitaine Parsons, du vapeur anglais "Port-Kingston", est fortement pris à parti dans les diverses résolutions adoptées, dont quelques-unes sont très dures pour les autorités anglaises, notamment la dernière qui est ainsi conçue :

Nous déclarons que, dans différents cas, on nous a fait sentir que les Américains devaient passer avant nous et que leurs demandes avaient toujours la priorité sur les nôtres ; et

nous avons ainsi constaté que les fameux "liens du sang et du langage", mis à l'épreuve, sont une plaisanterie ou un fantôme diplomatique.

Les principaux griefs, des réfugiés américains sont classés sous sept paragraphes et se résument comme suit :

1o. Refus par le capitaine Parsons de fournir de la nourriture à un groupe de matelots allemands de l'Hamburg American Line, dont le travail, sous la conduite du capitaine Richard, sauva plusieurs quai de l'incendie.

2o. Que les dits américains, réfugiés à bord du "Port Kingston" ont dû donner l'hospitalité à des réfugiés anglais, principalement des femmes et des enfants, qui se plaignaient qu'il n'y avait pas moyen de se procurer ni vêtements, ni nourriture à Kingston.

3o. Que des blessés, de toute nationalité, ont été laissés dans une situation déplorable, jusqu'à ce que les officiers de la marine des États-Unis en aient pris soin.

4o. Que le capitaine Parsons a refusé à des réfugiés d'aller se mettre à l'abri sur le "Port Kingston" et s'est montré grossier envers des citoyens américains, etc. Les signataires attaquent aussi sir Alfred Jones.

Kingston, Ja., 24.—Deux autres secousses de tremblement de terre, les plus violentes qui se soient produites depuis le désastre du 14 janvier courant, ont eu lieu cet après-midi vers 2 heures.

Plusieurs maisons déjà en dommagées par la secousse du 14 janvier ont été cette fois complètement démolies. La population a été grandement effrayée. Heureusement personne n'a été blessé.

Le pont de Québec

M. John S. Dean, C. E., ingénieur en chef de la Phoenix Bridge Coy., est arrivé hier pour s'entendre avec les directeurs de la Cie du Pont, de Québec, relativement à l'envoi des structures d'acier dont on a besoin pour commencer les travaux du pont aussitôt que possible.

Le bureau des directeurs de la compagnie s'est assemblé hier après-midi pour discuter cette question à l'annonce que le gouvernement souhaitait mener de front le plus rapidement possible la construction du pont et celle du Transcontinental.

M. Dean a expliqué que les cours des usines de Phoenixville étaient à l'heure qu'il est encombrées de matériaux qu'il attendent que le moment d'être expédiés à Québec et si le transport ne peut en être effectué d'ici à une bref délai, la Phoenix Bridge Coy. se verra dans l'obligation de louer des cours supplémentaires aux environs de ses usines.

Le problème qui reste maintenant à résoudre est le transport des structures d'acier sur la rive nord, afin de pouvoir commencer les travaux à l'ouverture du printemps. On a décidé d'ériger sur une propriété du Transcontinental à Bélair des cours propres à recevoir les structures d'acier que la Phoenix devra commencer à expédier vers la fin du mois prochain. Cet endroit se trouve situé à 9 1/2 milles seulement du lieu où s'élève le Pont. On prendra les mesures nécessaires pour que le pont soit achevé à l'automne de 1908.

Qui fut bien étonnée, jeudi ! C'est madame Larriemore, la bonne madame Larriemore qui promenait son vieux chien Milton, le long de l'Avenue du Bois, quand elle vit s'avancer, souple et élégante, sa jolie fillelette Mlle Rose !

—Mlle, fille revenue de Nice ?

—En personne, marraine, j'allais vous voir ! ma première visite devait être pour vous ! Chic, hein ?

—Que tu es gentille ! Eh ! bien, ce séjour dans le Midi, tu es contente ?

—Si je suis contente, ma bonne marraine ? pensez-y donc : j'ai trouvé un gendre pour maman !

BARGAINS EXTRAORDINAIRES APRÈS NOTRE INVENTAIRE

Nous avons mis de côté quantité de lots de marchandises que nous voulons écouler à n'importe quel prix. Jamais de plus grands avantages n'ont été offerts dans une vente d'écoulement.

Acheteurs, Profitez-en

Manteaux d'enfants de \$2.50 pour \$1.80.
Robes de serge et velours de \$1.25 et \$2.25 pour 90 cts et \$1.75.

Un lot de jupons satinés de \$2.00 pour \$1.25.
10 pièces de Plaid, régulier 15 cts, pour cette vente 11 cts.
20 pièces de Flanellette pesante pour chemises et sous-vêtements, régulier 15 cts pour 11 cts, 12 cts et 15 cts, pour cette 8 cts et 10 cts.

Étoffes à robes, mélangées, noir et blanc, tout laine, à 50 cts et 60 cts, pour cette vente 25 cts et 33 cts.
Un lot de tweeds à robes, 75 cts pour 40 cts.
Un lot de broderies et de dentelles au prix coûtant.
Camisoles et caleçons (douce) pour cette vente 30 cts.

BALANCE DE FOURRURES

Peleries de \$18.00 pour \$10.00.
Peleries de \$15.00 pour \$9.00.
Peleries de \$8.00 pour \$5.00.

Tout ce qui nous reste de fourrures sera vendu au prix coûtant.
De \$6.00 pour \$4.00, de \$8.00 pour \$5.50, de \$10.00 et \$12.00 pour \$8.00.
\$2.50, \$3.00, \$3.50 et \$4.00.

HABILLEMENTS

Pour hommes depuis \$1.00 en montant.
Pour enfants, depuis \$1.00 en montant.

PRELARTS ET TAPIS

Nous avons le plus grand assortiment de Montmagny, et nos prix sont des plus bas.

J. A. CARON

Rue de la Fabrique, Place de l'Eglise, Montmagny

La richesse des Cultivateurs

C'EST DE POSSEDER DES CHEVAUX SAINS ET VIGOUREUX ET POUR OBTENIR CE BEAU RESULTAT, IL FAUT QU'ILS SOIENT TRAITES PAR

Le VICORA de J. B. MORIN

UNE FOULE DE TÉMOIGNAGES DE TOUTES LES PARTIES DE LA PROVINCE SONT UNE GARANTIE DE SES PRECIEUSES QUALITES CURATIVES. ESSAYEZ-LE DANS LES CAS DE SOUFFLE, TOUX, ETC.

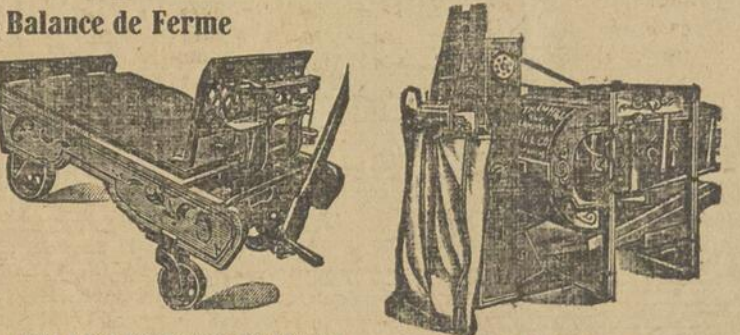
En gros et détail, chez J. B. MORIN, 318 1/2 rue St-Joseph.

Indispensables aux Cultivateurs

Ces 3 MACHINES fabriquées à CHATHAM, Ont.

Incubateur et Eleveuse
Crible Séparateur
Balance de Ferme

"Chatham"



LA BALANCE DE FERME CHATHAM est indispensable à tout cultivateur ; elle vous permet de peser de 1 à 2,000 livres : c'est la balance la plus facile à transporter d'une place à l'autre. Elle vous permettra de peser un animal : Cheval, Vache, Cochon, etc., aussi bien que du Grain, du Beurre, du Fromage, etc.

Les Cultivateurs qui font du grain de toute sorte auront intérêt à connaître le Crible Chatham, le nettoyeur et séparateur le plus pratique qui existe. Des milliers de cultivateurs l'emploient avec profit. Notre catalogue vous le fera connaître.

Ecrivez de suite pour demander un Catalogue Français envoyé gratis.

Toutes ces machines sont expédiées de Montréal, fret payé, et on vous les vendra payables moitié en Octobre 1907 et moitié en Octobre 1908. Il est de votre intérêt d'écrire de suite à

THE MANSON CAMPBELL CO'Y., Limited

CHATHAM, ONT.

Ou à nos Agents Généraux pour la Province de Québec :

COTE & CIE, 7 rue St-Pierre, Montréal, Canada.

KING EDWARD HOTEL

8-11, Rue Des Jardins, Québec

En face de l'Hôtel de Ville

E. LAPOINTE JOS. LAPOINTE

Propriétaire Manager.

Prix spécial pour les voyageurs

conventions, excursions et touristes

Une visite est sollicitée.

Attention spéciale donnée aux familles.

Pension et chambres de première classe. Prix populaires.

1 mai—j. n. o.

Cartes Professionnelles

Dr JOSEPH SCHILLER

MEDECIN-CHIRURGIEN

Bureau de consultation à...

Saint-Paul de Montmagny

Tous les mercredis de 9 hrs A. M. à 3

hrs P. M., dans la maison de Qué-

phore Picard. Résidence à

St-Philémon, Co. Bellechasse.

Tél. Bell et Bellechasse, n. o.

D. E. BOIDEC, M.D.

Bureau de Consultations Médicales

SPECIALITE : Maladie de la bouche

des gencives et des dents.

Plombage en email, en argent ou

en or.

Extraction des Dents Sans Douleur

Heures de bureau : de 9 hrs a. m. à

5 hrs p. m.

Bureau chez -

M. XAVIER ROULEAU

Rue de la Station - - MONTMAGNY

19 janvier, 1906. Tél. Bellechasse

DR. PH. RICHARD

Medecin et Chirurgien

Ex-interne de la Maternité de Québec

Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny

Tél. Bell et Bellechasse, 51

16 juin 1906.

A. J. BENDER, C. R.

AVOCAT - -

MONTMAGNY, P. Q.

1oct1904.

"Téléphone Bellechasse."

MAURICE ROUSSEAU

L.L.L.

AVOCAT - -

MONTMAGNY

P. Q.

A Québec tous les lundis, au No.

139 rue Saint-Pierre.

Maximilien Guimont

Huissier de la Cour Supérieure,

Cap Saint-Ignace

Est autorisé à solliciter des abon-

nements au journal "Le Peuple", et

à en collecter le prix.

JOS. C. HEBERT

NOTAIRE

Echos de Kingston

Un incident entre le gouverneur et l'amiral américain

LES REFUGIES A SANTIAGO

Ils font une description navrante de la catastrophe

Kingston, 19.—La mission de secours du contre-amiral Davis, en faveur des sinistrés de Kingston, s'est heurtée au refus du gouverneur Swettenham de permettre aux marins américains d'aider à débarrasser les rues, à protéger la propriété et aux soins des blessés et des malades. Ce refus a été suivi d'une lettre de la part du gouverneur priant l'amiral américain de rappeler à son bord les détachements de marins qu'il avait fait débarquer.

L'amiral Davis a été très mortifié de ce refus, et aujourd'hui il est allé rendre visite au gouverneur Swettenham pour l'informer que les vaisseaux de guerre américains "Missouri", "Indiana" et "Yankton" allaient dès cet après-midi quitter les eaux de la Jamaïque.

Il paraît que le différend entre le gouverneur et l'amiral date du jour de l'arrivée des vaisseaux de guerre américains dans le port de Kingston. Le gouverneur s'est objecté à ce que l'escadre américaine tire une salve d'artillerie en son honneur à l'égout de la population au bruit de cette canonade pourrait croire que c'était un nouveau tremblement de terre. Et il a ajouté que l'on pouvait se dispenser de secours offert par les Américains et que son gouvernement était en état de remédier à la situation et de secourir les blessés et les malades.

L'amiral Davis a cependant fait débarquer un certain nombre de ses marins qui ont fait la paroiille dans les rues, qui ont aidé au débarrasser des décombres, à abriter les maisons menaçant ruine et à donner des soins aux blessés.

NOUVELLE CONTREDITE

Washington, 20.—Le secrétaire de l'Etat, M. Bacon, auquel on a montré, ce soir, la dépêche relative à l'incident entre le gouverneur de la Jamaïque et l'amiral Davis, a déclaré qu'il n'avait rien de vrai dans cette histoire. Il accuse les journaux de chercher à faire croire qu'un différend sérieux s'est produit entre le gouverneur et l'amiral. Cette nouvelle est fautive, a-t-il dit; j'en connais quelque chose. Les vaisseaux américains ne sont pas partis. M. Bacon a laissé entendre qu'une déclaration officielle serait faite à ce sujet.

LES REFUGIES DE KINGSTON

Santiago de Cuba, 19.—Le vapeur "Tomas-Prokes" est arrivé ici, venant de Kingston, avec 17 réfugiés. Ils ont fait une description émouvante de la catastrophe de la capitale de la Jamaïque et ont confirmé les rapports annonçant la destruction des principales édifices. Les pilotes n'ont pas s'aventurer dans le port, par suite du déplacement des chemins.

La manufacture de cigares Machado, dans laquelle un grand nombre d'ouvriers cubains travaillaient, s'est effondrée et 120 hommes ont été tués sous les décombres.

Des provisions et des secours de toute nature sont demandés d'urgence par la population de Kingston.

Les réfugiés ont déclaré dans leur récit que 25 "blocks" de maisons ont été détruits par l'incendie. Chaque édifice dans un rayon de dix milles a été endommagé. Les réservoirs à eau ont été incendiés. Les victimes ont été nombreuses au Myrtle Bank Hotel; le Constant Spring et plusieurs autres hôtels ont été endommagés. La station électrique a été détruite et beaucoup de personnes ont été tuées par les décharges électriques des fils de transmission. Le directeur du câble télégraphique a eu la jambe brisée. Le Post Office s'est écroulé et le directeur a été tué. Sur les quais de larges crevasses se sont produites. Le capitaine Young, du vapeur "Arno", de la Royal Mail, a été tué au Myrtle Bank Hotel.

Les chauffeurs

en Pennsylvanie

Un homme et une femme torturés par des bandits

Mount Carmel, Pennsylvanie, 19.—Six hommes masqués ont pénétré pendant la nuit dans la maison de M. Stephen Chester, près de Byrnesville. Ils ont lié et bâillonné M. Chester et sa femme, pour leur faire dire où était leur argent, les ont torturés avec un tisonnier qu'ils ont fait rougir dans le feu de la cuisine. C'est dans cette pièce que se trouvaient M. Chester et sa femme, occupées à souper, lorsque les chauffeurs y ont pénétré en disant:

"Nous sommes bien renseignés et savons que vous cachez ici plusieurs milliers de dollars. Vous allez nous les donner tout de suite, sinon nous allons vous torturer."

M. Chester répondit ce qui est vrai, que quelques jours auparavant il avait en effet plusieurs milliers de dollars chez lui, mais qu'il les avait envoyés en Europe. Il ajouta: "J'ai seulement 20 cents à la maison. Prenez-les et laissez-nous tranquilles."

Cette réponse fut loin de satisfaire les voleurs qui se jetèrent alors sur M. Chester et sa femme, puis les lièrent et les bâillonnèrent. Après qu'ils eurent fait rougir le tisonnier et l'approcha à plusieurs reprises de la plante des pieds de M. Chester d'un bord et de sa femme ensuite. Ils essayèrent, mais en vain, de se débarrasser de leurs liens et de crier. Le tisonnier grilla tantôt la plante des pieds de l'un, tantôt celle de l'autre et le supplice dura plus d'un quart d'heure.

Pendant ce temps-là, deux des bandits cherchaient partout l'argent qu'ils croyaient caché. Finalement, n'ayant pu rien trouver et persuadés que M. Chester avait dit la vérité, ils se firent en abandonnant leurs victimes. Ce n'est que longtemps après

Dépêches télégraphiques

Tanger, 17.—Les chefs de la tribu des Ben M'eur, au milieu de laquelle Raisouli s'était réfugié, négocient en ce moment avec les autorités marocaines pour obtenir leur pardon et celui du bandit.

Londres, 17.—Conformément à la formalité nécessaire à la présentation de certaines lois au parlement, le secrétaire de la guerre, M. Haldane, a déclaré qu'il était opposé au percement d'un tunnel sous la Manche pour relier l'Angleterre au continent européen.

Montréal, 17.—Un incendie a causé des dommages considérables à l'édifice des Y. M. C. A. Dans cet édifice se trouvent la succursale de la Banque de Montréal, M. R. A. Bordeau avocat. Les dégâts causés par l'eau à la banque de Montréal sont considérables.

Londres, 17.—Un grand nombre de gendarmes de prison cherchent à éviter de subir leurs sentences en promettant d'émigrer au Canada, pays qui semble avoir pour eux une fascination particulière. Un cambrioleur a expliqué l'un de ses vols en disant qu'il ne voulait que trouver là, l'occasion de partir pour le Canada.

Paris, 17.—Le "Journal officiel" annonce que la croix de la Légion d'honneur a été conférée aux Américains dont les noms suivent:

MM. Hébert, Chaffield, Chaffield-Taylor, James M. Fletcher, James Stillman, Brander Mathews et Kenneth W. Pierre.

M. Simon Newcomb, astronome attaché à l'observatoire de Washington, est nommé commandeur.

Ottawa, 17.—La mort de M. D. J. O'Donnaghe, du ministère du Travail, survenue hier, à Toronto, a beaucoup affecté les officiers du ministère à Ottawa. Le défunt était âgé de 63 ans, il était typographe de son métier et fut le fondateur de la première union typographique à Ottawa.

Il a représenté autrefois Ottawa dans la législature d'Ontario.

Gnessen, Province de Posen, 17.—Le chapitre de la cathédrale s'est réuni aujourd'hui pour choisir six candidats à l'archevêché de Posen, en remplacement de Mgr Stawski, décédé.

MM. Hébert, Chaffield, Chaffield-Taylor, James M. Fletcher, James Stillman, Brander Mathews et Kenneth W. Pierre.

Rome, 19.—La réponse de l'évêque français à l'encyclique du pape a causé une profonde satisfaction au Vatican, car elle donne grand espoir pour l'avenir. Le passage de cette réponse, dans lequel il est dit qu'il est faux que les évêques sont dominés par le pape, a causé à ce dernier un plaisir tout particulier.

Quand Pie X en a eu connaissance, il s'est écrié: "Nos ennemis ne comprendront jamais le plaisir sublime que nous éprouvons dans cette union."

Terrible explosion

Terre Haute, Ind., 20.—Un terrible accident s'est produit la nuit dernière sur le chemin de fer Cleveland, Cincinnati, Chicago et St-Louis, à Sandford, une localité située à environ cinq milles à l'ouest d'ici.

Au moment où un train de passagers rencontrait à Sandford, un train de fret, un char chargé de poudre a fait explosion et le train de passagers a été détruit.

Vingt-deux cadavres horriblement mutilés ont été retirés des décombres. Au moins 35 personnes ont été blessées.

La cause du désastre n'est pas encore complètement connue.

Le bruit de l'explosion a été entendu à une trentaine de milles de distance, et bien des gens ont cru que c'était un tremblement de terre.

Tout le train, y compris la locomotive, a été culbuté de la voie ferrée; les chars ont été démolis; la locomotive a été projetée à une cinquantaine de pieds de distance, et de tous les passagers, probablement pas un seul n'est échappé intact. Quelques-uns des blessés vont succomber à leurs blessures. Les cas les plus graves ont été transportés dans les hôpitaux de Terre Haute et à Paris, Ill.; quelques autres blessés ont été transportés à Sandford.

On ne connaît pas le nombre exact des morts que lorsqu'on aura complètement débarrassé les décombres.

D'après un employé du train de fret, l'explosion de poudre a été provoquée par la locomotion qui s'est produite au passage du train de passagers. Selon une autre théorie, une étincelle de la locomotive du train de passagers aurait enflammé le gaz qui s'était répandu dans le char de poudre. Enfin certains personnes pensent qu'un vagabond ou un ivrogne a tiré sur le char de poudre un coup de pistolet, ce qui aurait provoqué l'explosion.

Tout le train de passagers et huit chars du train de fret ont été détruits par les flammes.

La détonation a été si formidable que presque toutes les fenêtres des maisons de Sandford ont été endommagées. L'explosion a aussi détruit les communications télégraphiques et les premières nouvelles du désastre ne sont parvenues à Terre Haute que lorsque des personnes sont arrivées de Sandford.

La voie ferrée a été complètement bouleversée sur une étendue d'une centaine de pieds, et un trou profond existe maintenant à l'endroit où se trouvait le char de poudre.

Des trains de secours, portant des médecins et des provisions sont arrivés sur le théâtre du désastre. On croit que le nombre total des morts va se chiffrer entre 30 et 40.

Jusqu'à présent, treize cadavres ont été identifiés.

Quatre personnes sont disparues. On croit qu'elles ont péri dans le désastre.

Examen de grammaire: Le professeur—Comment cela vous savez-vous les verbes. L'élève—M'sieur, les verbes, c'est tout le contraire des chefs d'Etat.

Le professeur—Comment cela? L'élève—Puisqu'ils s'accordent toujours avec leurs sujets.

Dépêches télégraphiques

Tanger, 17.—Les chefs de la tribu des Ben M'eur, au milieu de laquelle Raisouli s'était réfugié, négocient en ce moment avec les autorités marocaines pour obtenir leur pardon et celui du bandit.

Londres, 17.—Conformément à la formalité nécessaire à la présentation de certaines lois au parlement, le secrétaire de la guerre, M. Haldane, a déclaré qu'il était opposé au percement d'un tunnel sous la Manche pour relier l'Angleterre au continent européen.

Montréal, 17.—Un incendie a causé des dommages considérables à l'édifice des Y. M. C. A. Dans cet édifice se trouvent la succursale de la Banque de Montréal, M. R. A. Bordeau avocat. Les dégâts causés par l'eau à la banque de Montréal sont considérables.

Londres, 17.—Un grand nombre de gendarmes de prison cherchent à éviter de subir leurs sentences en promettant d'émigrer au Canada, pays qui semble avoir pour eux une fascination particulière. Un cambrioleur a expliqué l'un de ses vols en disant qu'il ne voulait que trouver là, l'occasion de partir pour le Canada.

Paris, 17.—Le "Journal officiel" annonce que la croix de la Légion d'honneur a été conférée aux Américains dont les noms suivent:

MM. Hébert, Chaffield, Chaffield-Taylor, James M. Fletcher, James Stillman, Brander Mathews et Kenneth W. Pierre.

M. Simon Newcomb, astronome attaché à l'observatoire de Washington, est nommé commandeur.

Ottawa, 17.—La mort de M. D. J. O'Donnaghe, du ministère du Travail, survenue hier, à Toronto, a beaucoup affecté les officiers du ministère à Ottawa. Le défunt était âgé de 63 ans, il était typographe de son métier et fut le fondateur de la première union typographique à Ottawa.

Il a représenté autrefois Ottawa dans la législature d'Ontario.

Gnessen, Province de Posen, 17.—Le chapitre de la cathédrale s'est réuni aujourd'hui pour choisir six candidats à l'archevêché de Posen, en remplacement de Mgr Stawski, décédé.

MM. Hébert, Chaffield, Chaffield-Taylor, James M. Fletcher, James Stillman, Brander Mathews et Kenneth W. Pierre.

Rome, 19.—La réponse de l'évêque français à l'encyclique du pape a causé une profonde satisfaction au Vatican, car elle donne grand espoir pour l'avenir. Le passage de cette réponse, dans lequel il est dit qu'il est faux que les évêques sont dominés par le pape, a causé à ce dernier un plaisir tout particulier.

Quand Pie X en a eu connaissance, il s'est écrié: "Nos ennemis ne comprendront jamais le plaisir sublime que nous éprouvons dans cette union."

Terre Haute, Ind., 20.—Un terrible accident s'est produit la nuit dernière sur le chemin de fer Cleveland, Cincinnati, Chicago et St-Louis, à Sandford, une localité située à environ cinq milles à l'ouest d'ici.

Au moment où un train de passagers rencontrait à Sandford, un train de fret, un char chargé de poudre a fait explosion et le train de passagers a été détruit.

Vingt-deux cadavres horriblement mutilés ont été retirés des décombres. Au moins 35 personnes ont été blessées.

La cause du désastre n'est pas encore complètement connue.

Le bruit de l'explosion a été entendu à une trentaine de milles de distance, et bien des gens ont cru que c'était un tremblement de terre.

Tout le train, y compris la locomotive, a été culbuté de la voie ferrée; les chars ont été démolis; la locomotive a été projetée à une cinquantaine de pieds de distance, et de tous les passagers, probablement pas un seul n'est échappé intact. Quelques-uns des blessés vont succomber à leurs blessures. Les cas les plus graves ont été transportés dans les hôpitaux de Terre Haute et à Paris, Ill.; quelques autres blessés ont été transportés à Sandford.

On ne connaît pas le nombre exact des morts que lorsqu'on aura complètement débarrassé les décombres.

D'après un employé du train de fret, l'explosion de poudre a été provoquée par la locomotion qui s'est produite au passage du train de passagers. Selon une autre théorie, une étincelle de la locomotive du train de passagers aurait enflammé le gaz qui s'était répandu dans le char de poudre. Enfin certains personnes pensent qu'un vagabond ou un ivrogne a tiré sur le char de poudre un coup de pistolet, ce qui aurait provoqué l'explosion.

Tout le train de passagers et huit chars du train de fret ont été détruits par les flammes.

La détonation a été si formidable que presque toutes les fenêtres des maisons de Sandford ont été endommagées. L'explosion a aussi détruit les communications télégraphiques et les premières nouvelles du désastre ne sont parvenues à Terre Haute que lorsque des personnes sont arrivées de Sandford.

La voie ferrée a été complètement bouleversée sur une étendue d'une centaine de pieds, et un trou profond existe maintenant à l'endroit où se trouvait le char de poudre.

Des trains de secours, portant des médecins et des provisions sont arrivés sur le théâtre du désastre. On croit que le nombre total des morts va se chiffrer entre 30 et 40.

Jusqu'à présent, treize cadavres ont été identifiés.

Quatre personnes sont disparues. On croit qu'elles ont péri dans le désastre.

Examen de grammaire: Le professeur—Comment cela vous savez-vous les verbes. L'élève—M'sieur, les verbes, c'est tout le contraire des chefs d'Etat.

Le professeur—Comment cela? L'élève—Puisqu'ils s'accordent toujours avec leurs sujets.

Dépêches télégraphiques

Tanger, 17.—Les chefs de la tribu des Ben M'eur, au milieu de laquelle Raisouli s'était réfugié, négocient en ce moment avec les autorités marocaines pour obtenir leur pardon et celui du bandit.

Londres, 17.—Conformément à la formalité nécessaire à la présentation de certaines lois au parlement, le secrétaire de la guerre, M. Haldane, a déclaré qu'il était opposé au percement d'un tunnel sous la Manche pour relier l'Angleterre au continent européen.

Montréal, 17.—Un incendie a causé des dommages considérables à l'édifice des Y. M. C. A. Dans cet édifice se trouvent la succursale de la Banque de Montréal, M. R. A. Bordeau avocat. Les dégâts causés par l'eau à la banque de Montréal sont considérables.

Londres, 17.—Un grand nombre de gendarmes de prison cherchent à éviter de subir leurs sentences en promettant d'émigrer au Canada, pays qui semble avoir pour eux une fascination particulière. Un cambrioleur a expliqué l'un de ses vols en disant qu'il ne voulait que trouver là, l'occasion de partir pour le Canada.

Paris, 17.—Le "Journal officiel" annonce que la croix de la Légion d'honneur a été conférée aux Américains dont les noms suivent:

MM. Hébert, Chaffield, Chaffield-Taylor, James M. Fletcher, James Stillman, Brander Mathews et Kenneth W. Pierre.

M. Simon Newcomb, astronome attaché à l'observatoire de Washington, est nommé commandeur.

Ottawa, 17.—La mort de M. D. J. O'Donnaghe, du ministère du Travail, survenue hier, à Toronto, a beaucoup affecté les officiers du ministère à Ottawa. Le défunt était âgé de 63 ans, il était typographe de son métier et fut le fondateur de la première union typographique à Ottawa.

Il a représenté autrefois Ottawa dans la législature d'Ontario.

Gnessen, Province de Posen, 17.—Le chapitre de la cathédrale s'est réuni aujourd'hui pour choisir six candidats à l'archevêché de Posen, en remplacement de Mgr Stawski, décédé.

MM. Hébert, Chaffield, Chaffield-Taylor, James M. Fletcher, James Stillman, Brander Mathews et Kenneth W. Pierre.

Rome, 19.—La réponse de l'évêque français à l'encyclique du pape a causé une profonde satisfaction au Vatican, car elle donne grand espoir pour l'avenir. Le passage de cette réponse, dans lequel il est dit qu'il est faux que les évêques sont dominés par le pape, a causé à ce dernier un plaisir tout particulier.

Quand Pie X en a eu connaissance, il s'est écrié: "Nos ennemis ne comprendront jamais le plaisir sublime que nous éprouvons dans cette union."

Terre Haute, Ind., 20.—Un terrible accident s'est produit la nuit dernière sur le chemin de fer Cleveland, Cincinnati, Chicago et St-Louis, à Sandford, une localité située à environ cinq milles à l'ouest d'ici.

Au moment où un train de passagers rencontrait à Sandford, un train de fret, un char chargé de poudre a fait explosion et le train de passagers a été détruit.

Vingt-deux cadavres horriblement mutilés ont été retirés des décombres. Au moins 35 personnes ont été blessées.

La cause du désastre n'est pas encore complètement connue.

Le bruit de l'explosion a été entendu à une trentaine de milles de distance, et bien des gens ont cru que c'était un tremblement de terre.

Tout le train, y compris la locomotive, a été culbuté de la voie ferrée; les chars ont été démolis; la locomotive a été projetée à une cinquantaine de pieds de distance, et de tous les passagers, probablement pas un seul n'est échappé intact. Quelques-uns des blessés vont succomber à leurs blessures. Les cas les plus graves ont été transportés dans les hôpitaux de Terre Haute et à Paris, Ill.; quelques autres blessés ont été transportés à Sandford.

On ne connaît pas le nombre exact des morts que lorsqu'on aura complètement débarrassé les décombres.

D'après un employé du train de fret, l'explosion de poudre a été provoquée par la locomotion qui s'est produite au passage du train de passagers. Selon une autre théorie, une étincelle de la locomotive du train de passagers aurait enflammé le gaz qui s'était répandu dans le char de poudre. Enfin certains personnes pensent qu'un vagabond ou un ivrogne a tiré sur le char de poudre un coup de pistolet, ce qui aurait provoqué l'explosion.

Tout le train de passagers et huit chars du train de fret ont été détruits par les flammes.

La détonation a été si formidable que presque toutes les fenêtres des maisons de Sandford ont été endommagées. L'explosion a aussi détruit les communications télégraphiques et les premières nouvelles du désastre ne sont parvenues à Terre Haute que lorsque des personnes sont arrivées de Sandford.

La voie ferrée a été complètement bouleversée sur une étendue d'une centaine de pieds, et un trou profond existe maintenant à l'endroit où se trouvait le char de poudre.

Des trains de secours, portant des médecins et des provisions sont arrivés sur le théâtre du désastre. On croit que le nombre total des morts va se chiffrer entre 30 et 40.

Jusqu'à présent, treize cadavres ont été identifiés.

Quatre personnes sont disparues. On croit qu'elles ont péri dans le désastre.

Examen de grammaire: Le professeur—Comment cela vous savez-vous les verbes. L'élève—M'sieur, les verbes, c'est tout le contraire des chefs d'Etat.

Le professeur—Comment cela? L'élève—Puisqu'ils s'accordent toujours avec leurs sujets.

LA JAMAÏQUE

PRECIS HISTORIQUE

La Jamaïque, colonie anglaise, depuis de longues années, est l'une des grandes Antilles.

C'est une île très montagneuse, comme Haïti, dont elle prolonge la presqu'île S-O.

Les montagnes de l'intérieur sont difficiles à franchir. Elles sont très pittoresques et atteignent leur plus grande altitude vers l'Est dans les montagnes Bleues (6,700 pieds), qui sont admirablement boisées.

Le noyau de l'île est de formation plutonique; mais des roches méamorphiques, des sédiments crétacés et calcaire tertiaires l'ont recouvert. Au N-E, on voit un volcan éteint.

La Jamaïque a conservé son nom indigène "Xaymaca" pays de sources. En effet, on y compte 114 rivières ou ruisseaux, dont un seul, Black River, est navigable sur quelques milles.

Colomb, qui l'a découverte le 5 mai 1494, l'appela "Santiago". Les habitants étaient des Indiens pacifiques, non des Caraïbes.

En 1509, Diego Colomb, confirmé dans son gouvernement d'Hispaniola, fit occuper la Jamaïque par don Juan d'Esquivel en opposition avec Alonso d'Ojeda qui revendiquait l'autorité royale.

Les Espagnols fondèrent Oristón et Santiago de la Vega, au Sud, 86-villa de Oro, au nord, Millid vers l'Est. La population indigène fut exterminée et remplacée par des nègres africains.

En 1596, l'amiral anglais Shirley, pillé l'île; sous Charles Ier, le colonel Jackson y parut.

En mai 1655, les amiraux Penn et Venables, envoyés par Cromwell, s'emparèrent. Un retour offensif des Espagnols fut repoussé en mai 1658, mais il fallut combattre durant un siècle et demi avec les nègres marons révoltés dans les montagnes.

En 1661, l'Angleterre donna à l'île un gouverneur, le colonel d'Oyley, et un conseil électif; la Jamaïque demeura un quartier général de boucaniers.

En 1670, l'Espagne ayant formellement cédé l'île aux Anglais, ceux-ci se débarrassèrent des boucaniers et organisèrent la "Fourth" ou "Royal African Company" pour la traite des nègres (1672).

L'année suivante, on dénombrait 7,768 blancs et 9,504 nègres. Les colonies étaient presque autonomes, les privilèges de leur assemblée élective furent restreints en 1678, rétablis en 1682, ce fut seulement en 1728 qu'on consentit à payer à l'Angleterre un tribut annuel de 8,000 livres (réduites en suite à 6,000) et à accepter les lois anglaises.

La lutte contre les nègres insoumis des montagnes continua; en 1730, ceux-ci dirigés par Cadjoz firent conquérir l'île entière; on les fit traquer par des chiens dressés à cet effet et des indiens mosquitos.

De 1680 à 1786, les planteurs anglais importèrent 2,180,000 nègres, 700,000 de 1786 à 1807. L'exportation des esclaves était atroce et engendra des révoltes noyées dans le sang, les principales en 1795 et 1832.

En 1782 et 1806, les Français attaquèrent l'île sans succès.

La révolte de 1832 détermina le parlement anglais à voter l'abolition de l'esclavage dans ses colonies (1833); une indemnité de 150 millions de francs fut payée aux planteurs jamaïcains; leur assemblée accepta l'émancipation en 1838.

La méintelligence persistante entre les autonomistes locaux et le gouvernement de la métropole finit par l'assimilation de la Jamaïque aux autres colonies et la perte de ses franchises.

Cette révolution fut le résultat de l'insurrection des noirs contre lesquels on maintenait des règlements oppressifs. Refusant de s'y soumettre, ils avaient en grande partie abandonné les plantations des blancs pour se retirer dans les régions incultes de l'intérieur. Les planteurs voulurent faire expulser l'événement accompli à Port Morant, en octobre 1865, provoqua une prise d'armes.

Le gouverneur Eyre et les blancs en profitèrent pour déclarer l'état de siège, massacrer 2,000 mulâtres et nègres, en exécuter 330, dont un membre de la Chambre, fustiger des femmes, brûler plus de 1,000 maisons, etc. Eyre fut rappelé, mais non puni, et son successeur Storks, ne châta pas ses crimes; mais on reconnut la nécessité de restreindre l'autonomie. Une nouvelle constitution fut donnée à l'île et acceptée par elle en décembre 1866.

L'ancienne constitution, qui avait duré deux siècles, comportait, outre le gouverneur, un conseil privé et un conseil législatif, une assemblée élective de 47 députés, avec un comité exécutif.

La population aborigène est disparue depuis le début du XVIIIe siècle. Les nègres dominaient dès la fin du XVIIIe siècle, on comptait 823,830 esclaves. Lorsque fut abolie l'esclavage, en 1833, il y en avait encore 300,000.

On compte aujourd'hui environ 140,000 blancs, 120,000 mulâtres, 12,000 coolies indiens et près de 500,000 nègres. Il y a encore dans les montagnes des nègres marons, descendants des esclaves échappés.

Les coolies n'ont pas rendu les services qu'on en attendait. Les Juifs sont nombreux. Les nègres, en majorité illettrés, ne sont chrétiens que de nom.

La première fois qu'un ambassadeur du Maroc vint à la cour de Louis-Philippe, il aperçut à un bal des Tuileries les invités dévorer gloutonnement.

Et il prononça ces mémorables paroles: "J'ai vu ces dames sourire et je me suis senti monter au ciel; j'ai vu ces dames manger et je suis redescendu sur la terre!"

A cette époque, les Marocains ne mangeaient pas d'esprit.

La première fois qu'un ambassadeur du Maroc vint à la cour de Louis-Philippe, il aperçut à un bal des Tuileries les invités dévorer gloutonnement.

Et il prononça ces mémorables paroles: "J'ai vu ces dames sourire et je me suis senti monter au ciel; j'ai vu ces dames manger et je suis redescendu sur la terre!"

A cette époque, les Marocains ne mangeaient pas d'esprit.

La première fois qu'un ambassadeur du Maroc vint à la cour de Louis-Philippe, il aperçut à un bal des Tuileries les invités dévorer gloutonnement.

Et il prononça ces mémorables paroles: "J'ai vu ces dames sourire et je me suis

L'idéal des bêtes

Conférence d'un député libéral

(Du "Canadien")

M. Oscar Gladu, député d'Yamaska, était récemment l'hôte d'honneur du club Lémieux. A cette occasion, il a prononcé une conférence qui est un chef d'œuvre de galimatias et qui mérite au moins l'immortalité du ridicule.

Si encore M. Gladu s'était contenté d'être cocco, banal et insipide, nous ne prendrions pas la peine d'y arrêter notre attention; mais d'avoir enchaîné le servilisme et l'avachissement et de s'être fait applaudir par toute une assemblée, cela devient plus important et plus significatif.

L'orateur, s'il est permis de s'exprimer ainsi, avait choisi pour sujet: "L'indépendance politique au Canada." C'était déjà d'une frêle indépendance d'aborder semblable matière au club Lémieux, dont le patron venait précisément de fouler aux pieds les droits de l'électeur, dans le comté de Nicolet et d'étouffer la liberté. M. Gladu lui-même venait de remplir une mission déshonorante en allant arracher à force de promesses la démission d'un candidat indépendant, le Dr Lévesque, et en lui faisant oublier qu'il ne s'appartenait plus.

C'est sans doute pour pallier toutes ces vilenies que M. Gladu a osé un mardi soir, une aussi humiliante apologie de la jachée politique.

Le jeune député d'Yamaska n'admet pas l'indépendance. D'autres ne peuvent subir le joug sans frémir; lui, au contraire, il s'avoue fait pour l'esclavage, et il courberait volontiers l'échine pour prendre le bâton.

Contre le fléau de l'indépendance, il appelle à son secours toutes les sciences, la mythologie, l'astronomie, la théologie, l'histoire naturelle, et jusqu'à la Bible. Jamais on a vu pareil salmigondis de sottises et d'idioties. L'on a peine à comprendre qu'un auditoire quelconque ait pu l'entendre jusqu'au bout sans siffler.

M. Gladu a même donné une définition de l'indépendance qui nous laisse un peu rêveurs:

"J'ai pu jurer, dit-il, l'indépendance, 99 fois sur cent, est un acte contre nature."

Pour nous, nous n'avons pas plus loin; c'est déjà assez cruel d'étaler cette ineptie.

Le conférencier a aussi manifesté à plusieurs reprises la volonté de contraindre l'esprit; mais il a dû s'apercevoir, comme dit l'autre, que l'esprit a bonne jambe.

Les bêtes sauvages et domestiques, insiste M. Gladu, vont par bandes, par troupeaux; il y a chez eux une dépendance et une solidarité instinctives.

Chacun est libre de chercher ses modèles, où il lui plaît, et nous ne contestons pas ce droit à M. Gladu, en particulier. Nous lui signalerons les idées qui vont par bandes, et parmi les animaux sauvages, les chacals. Mais, pour aspirer à cet idéal, il faut être vraiment trop modeste.

Là où la manie, tout à l'heure innocente de M. Gladu, ne peut plus être tolérée, c'est lorsqu'il y sacrifie notre fierté nationale elle-même. Il ne conçoit pas qu'on veuille faire marcher de pair l'idée française avec l'idée anglaise dans ce pays. Traduction libre: "A quatre pattes, les Canadiens!"

Nous savons par expérience que c'est aussi la politique de Sir Wilfrid Laurier. Pour l'honneur d'avoir un des nôtres à la tête du pays ou nous invite tous les jours en son nom, à sacrifier quelque nouveau lambeau de nos droits. Mais cela dépasse un peu la limite d'ériger cette pratique en doctrine officielle. Il nous semble qu'un auditoire de vrais patriotes eût éconduit proprement l'auteur d'une pareille proposition.

Le Canada, nous apprend, au contraire, que M. Gladu a été chaleureusement félicité par ses collègues. Tant pis pour lui et ses collègues. Si, comme on a dit, l'on décide de mettre en brochure cette fameuse conférence, nous suggérons au Club Lémieux d'affecter le produit de la vente à l'achat d'un collier symbolique pour M. Gladu.

AUGUSTE NORBERT.

Les franco-américains de New-York

Les officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste

New-York, 22.—L'installation des officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York pour l'exercice 1907 avait lieu récemment dans ses salles de la 58ème rue, au milieu d'un grand nombre de nos compatriotes. M. J. C. Hogue, président sortant de charge, a fait l'installation des nouveaux officiers et s'est acquitté de cette tâche avec tact. Les nouveaux officiers sont MM. L. P. Gravel, président; Edouard Dupras, vice-président; Geo. C. P. Lord, secrétaire; archiviste; Louis Lémieux, secrétaire-financier; Louis Langlois, commissaire-ordonnateur; MM. D. C. Freville et Adolphe Bourguignon, Narcisse Lémieux, directeurs.

Après cette cérémonie le président Gravel remercia les membres de lui avoir confié cette charge et déclara que M. Hogue, en vertu de ses services, était nommé président honoraire à vie. M. J. A. Loupin, ingénieur civil lui ensuite une adresse au nouveau président honoraire. M. Hogue remercia dans une improvisation brillante, ses collègues de lui avoir donné ce titre honorifique. Il fut chaleureusement applaudi.

LA BILIOSITÉ EST UN VÉRITABLE FARDEAU.—L'homme bilieux n'est jamais un compagnon agréable, parce que son mal le rend morose et méfiant. Ce mal est plutôt désagréable que dangereux, néanmoins, tous cherchent à s'en guérir et cela s'obtient facilement avec "Purges végétales Pills." En régularisant l'action du foie et obtenant aux effets de la bile dans l'estomac, elles rétablissent la santé de l'homme et lui rendent toute sa gaieté.

INCENDIE

Une chapelle considérablement endommagée

Montréal, 22.—L'Académie Saint-Louis de Gonzague, qui est l'un des plus beaux édifices de Louisbourg, a subi des dommages considérables à la suite d'un violent incendie.

Le feu avait débuté dans la chapelle du collège. Un clerc qui illuminait la crèche de l'Enfant-Jésus, était brusquement tombé et avait enflammé les ornements qui l'entouraient, puis le mur qui se trouvait très rapproché. En quelques instants la pièce était sous les flammes.

Par bonheur l'alarme fut donnée assez tôt et les Frères qui dirigeaient l'établissement purent, avec un groupe d'élèves, enrayer les progrès de l'incendie jusqu'à l'arrivée des secours du dehors.

La chapelle et des ornements de grande valeur sont complètement détruits. Les pièces adjacentes ont subi des dommages considérables, tant par le feu que par l'eau et la fumée.

On estime que les dommages s'élèveront à près de mille piastres. Ils seront couverts par les assurances. L'Académie a été construite en 1830 et a été placée sous la direction des Frères de l'Instruction Chrétienne, dont la maison-mère est à La Prairie. Le directeur actuel est le Rev. Frère Timothée. L'édifice avait coûté environ \$20,000.

MODIFICATION AU TARIF

Le droit sur les appareils à battre le blé

Ottawa, 22.—On dit que le gouvernement a décidé de modifier le tarif sur les appareils à battre le blé. D'après le nouveau tarif, les appareils à battre le blé sont soumis à un droit de 20 p. c. mais les machines à vapeur doivent payer 17-12 p. c. et les séparateurs 25 p. c. quand ils sont importés séparément. Les députés de l'ouest ont représenté que cela imposait un lourd fardeau à l'industrie agricole, et il a été décidé qu'une loi uniforme de 20 p. c. serait imposée sur la machinerie faisant partie d'un appareil à battre le blé, que la machine importée soit complète ou une partie seulement de l'appareil.

Une nouvelle station téléphonique

Une station publique de téléphone a été ouverte à la station St-Basile le long du réseau de la compagnie de téléphone St-Charles et St-Basile, dont les lignes se rattachent à celles de la compagnie de téléphone Bell du Canada à St-Basile. On peut donc maintenant communiquer par téléphone à la station St-Basile. Le tarif de ce dernier point à St-Basile est de 10 cents pour une conversation de trois minutes.

La propagation de la Foi

"L'Œuvre de la Propagation de la Foi," qui a son siège à Lyon, et qui est le principal organe de recensement des missions catholiques, a recueilli, en 1890, un total de 7,072,811 fr. ce fut son maximum. La France, à elle seule, donne à cette œuvre plus que toutes les autres nations prises ensemble. En ajoutant ce qu'elle donne encore à d'autres œuvres similaires, on trouve qu'en 1902 elle a versé aux missions catholiques 6,134,000 fr.

Ce chiffre a paru honorable pour la France, encourageant et même exemplaire. Mais les Etats-Unis, qui n'envoient presque rien aux missions catholiques, se cotisent annuellement de 30 millions dans les missions protestantes de toutes sortes.

Mais l'Angleterre seule, leur donne 40 millions; et le Royaume-Uni, Angleterre, Galles, Ecosse, Irlande, près de 52 millions.

Dans ce dernier chiffre, l'Ecosse, qui ne renferme pas plus de 4,200,000 protestants, entre pour 7,600,000 fr. En Allemagne, les protestants, qui sont 35 millions, donnent à leurs missions 8 millions; c'est peu, relativement à ce que font les Anglais—mais les catholiques allemands qui sont 20 millions, ne donnent que 2 millions; c'est encore bien moins, et même bien au-dessous de la moitié.

Ces faits, rapprochés, prennent presque l'aspect d'une loi et l'aspect se maintient jusque dans les minorités, même faibles.

Ainsi, les protestants d'Irlande, au nombre de 1102,000 font \$91,000 frs tandis que les 3 millions et demi d'Irlandais catholiques ne font que 128,000 fr.

Passons sur les Irlandais: les catholiques sont pauvres et opprimés de longue date et les protestants ont pris leurs biens. Mais voici un autre exemple:

Les protestants de France donnent à leurs missions 1,585,000 fr. Or, d'après le recensement de 1890, leur nombre n'excède pas 638,000.

Et les catholiques anglais, qui ne sont pas moins de 1,500,000, font-ils à nos missions quelque libéralité? Ils leur envoient 33,000 fr!

ELECTIONS DE MAIRES.—L'hon. John Sharples a été réélu maire de Sillery. A une séance spéciale du conseil municipal de Belleville, tenue le 21 du courant, M. Octave Brochu, marchand de fruits, a été réélu maire pour la 6e fois.

M. Ph. Elie Mercier a été élu maire de Montmorency, au cours de l'élection qui a eu lieu avant-hier. Les nouveaux conseillers élus ont été MM. Jean Côté, par acclamation, et Alfred Tremblay, par 38 voix de majorité contre M. Charles Lefebvre. Les autres membres du conseil sont MM. Philias Touchette, Louis Piquet, J. A. Fontaine et Napoléon Côté.

L'Assemblée législative

Québec, 21 janvier 1907.

L'orateur monte au fauteuil à 3:35 heures.

Il y a peu, très peu de députés. Quelques pétitions sont présentées. Le projet de loi de M. Langlois, relatif aux écoles publiques de Montréal, demandant l'élection des commissaires par le peuple, figure au feuillet des ordres, mais le député Langlois est absent.

M. Roy, de Montmagny, demande à amender la loi 4 Ed. VII, pour étendre jusqu'à 1907 le délai qui permet aux aspirants à la licence en médecine d'obtenir ailleurs que devant le bureau des examinateurs leur deuxième inscription nécessaire pour être candidat à ce degré.

M. Delage soumet un projet d'acte pour notifier le transport des biens de successions sur lesquelles l'impôt n'a pas été payé.

Les projets de loi suivants sont votés en deuxième lecture: Loi autorisant la Chambre des députés de la province de Québec à admettre Raymond Bellenue à l'exercice de la profession.—M. Blouin.

Loi amendant de nouveau les lois concernant la "Montreal Street Railway."—M. Décarie.

Loi modifiant et interprétant la loi 12 Victoria, chapitre 137 et la loi 57 Victoria, chapitre 87, qui contiennent la charte de la corporation des Soeurs de Ste-Croix, et des Sept Douleurs.—M. Décarie.

Loi constituant en corporation l'Association des Constructeurs de Québec.—M. Côté.—A.

En réponse à l'hon. M. LeBlanc, l'hon. M. Tessier dit que les lots de terre faisant autrefois partie du terrain de la Cie d'Exposition de Montréal ont été vendus à raison de 13-1-3 cents du pied.

M. LeBlanc va demander les documents se rapportant au rajustement du subsidé fédéral, mais le premier ministre remarque qu'il n'est pas prêt.

Je comprends, dit M. LeBlanc, que le premier ministre veut parler et qu'il n'est pas prêt.

M. Gouin fait signe que oui.

Et la séance est levée.

Elle a duré quinze minutes.

Québec, 21 janvier 1907.

La brise qui souffle au dehors, traverse les murs du Palais Législatif, et nous apporte une feuille détachée sans doute d'une branche de Jean Prévoist.

Cette feuille porte la copie d'une lettre signée Baron de l'Épine, indice que le ministre de la colonisation va se soulager d'un récit de son voyage en Belgique, qui sera sa réponse à l'abbé Arts. En même temps, arrivent de tous côtés les amis serviteurs, courtois, valets du ministre. Il n'y a plus de doute: Jean Sans-Tête va parler cet après-midi.

L'air ahuri du premier ministre acheverait de nous convaincre si Jean n'était appuyé sur un monceau de journaux qu'il tourne fiévreusement tout en relevant sa cravate, qui persiste à tomber sur son front inquiet.

L'orateur monte au fauteuil à 3:25 heures.

M. Delage soumet un projet de loi organisant en corporation les syndes de l'école St-Edmond de Beauport.

M. Côté présente un projet de loi pour organiser la Cie du chemin de fer Québec et Ile d'Orléans.

M. Tellier-Bill concernant la succession de Sir Hector Langevin.

En l'absence de M. Tangway, M. Pelletier présente un bill concernant l'église St-Joseph d'Alma.

M. Décarie présente plusieurs autres projets de loi privés concernant des intérêts particuliers de Montréal.

JEAN SANS-TÊTE EN BELGIQUE

Ordre du jour, annonce l'orateur. Le chapeau de Jean tombe et le comédien se lève.

Question de privilège, dit-il. Je lis dans le "Canadien" un article demandant au premier ministre de m'exclure du cabinet et à mes collègues de me chasser de la Chambre, parce que j'aurais comparé le régime de la province de Québec en Belgique. "Le Canadien" aura à répondre de cet article devant les tribunaux.

Je suis donc attaqué dans ma position de ministre, de député. Je n'ai pas voulu parler avant aujourd'hui, parce que je croyais que mes collègues avaient les premiers, droit à ma défense.

L'article du "Canadien" est basé sur une lettre de l'abbé Arts, se plaignant de mon voyage en Belgique. Je suis allé là pour travailler au bien de ma province. Parti le 27 mars, je suis arrivé à Paris le 4 avril, et à Bruxelles, le 6. Là j'étais en compagnie de l'hon. M. Mathieu, de M. Félix Turcot, de M. Denovon, de M. Van Bruyl, de M. de l'Épine. Je fus l'objet d'une grande cordialité, "de la plus grande cordialité dont on puisse jouir des bénéfices" (textuel) Je fus reçu par les ministres belges, à qui je dis que j'allais renseigner les colons belges désireux d'immigrer. J'ai donné des conférences à plusieurs endroits, l'on a fait des illuminations en ma faveur. Finalement je rencontrais l'abbé Arts. Celui-ci n'est pas un curé, mais un prêtre vivant à Lubbeek avec deux tantes, à la mode de Bretagne et une cousine. Il me fut présenté par M. de l'Épine. L'abbé Arts me demanda d'aller le voir et j'y allai en automobile, c'est vrai, mais au prix de 24 francs, et non de 50 francs, comme le dit mensongèrement l'abbé Arts—que je payai de ma poche. Ce n'était pas mon premier voyage en Belgique, et je ne suis pas de ceux qui attendent d'être ministre pour voir du nouveau. Lubbeek n'est qu'un village de dix habitations. Je rencontrai là cinquante colons réunis par l'abbé Arts. J'en fus un peu surpris, mais j'eus droit en profitant dans l'intérieur de la province. De ces cinquante colons, 44 sont venus au Canada et pas un seul ne se plaint de son sort.

La M. l'abbé Arts me parla d'une agence de propagande, pour combattre la lutte que des agents non autorisés, j'en suis sûr, du gouvernement fédéral, faisaient contre la province de Québec en Belgique. Cela devait

coûter de 50 à 60 francs \$10 à \$12 par mois. On en réparera lui, dis-je. Je tombai malade de rhumatisme, et d'une angine. Il vint pour me revoir à l'hôtel. Mon secrétaire m'avertit de sa présence. Je lui dis de répondre à M. Arts que je le recevrais le lendemain. C'est bien aussi bon, me dit mon secrétaire, car l'abbé est ivre bas. L'abbé écrivit plus tard, à mon secrétaire, en je tetai la lettre au panier.

Voilà pourquoi il m'en venait quant au baron de l'Épine, qui avait regagné les sympathies en Belgique par une meilleure conduite, rencontrant un jour mon secrétaire, il lui dit que si je ne le nommais pas à une position dans le gouvernement, il me dénoncerait, et le lendemain, paraissait dans un journal, la première attaque contre moi. Finalement, je recus de lui la lettre suivante, qui est la plus odieuse tentative de chantage opérée contre un homme public.

Québec, ce 30 octobre 1906.

Monsieur le ministre, Je profite de votre savoir chez vous pour vous remercier et pour vous donner en même temps à moi, l'occasion de cesser nos dissensions, en un mot, c'est une dernière démarche de conciliation. Revêtu de votre caractère ministériel et usant librement de vos prérogatives, vous m'avez promis une position, c'est la revendication de cette promesse de ma part qui a amené nos dissensions, vous savez et je vous confirme que je suis résolu à poursuivre l'exécution de cette promesse par tous les moyens légitimes, mais volontairement inébranlable. Jus qu'à présent si j'ai parlé et je n'avais aucun motif de me taire, je n'ai pas écrit, cela viendra si je n'obtiens pas satisfaction et à la prochaine session vous succumberez sous le poids de diverses accusations notamment celle d'avoir ruiné à jamais l'immigration Belge dans la province de Québec. Le hasard des circonstances a mis à ma disposition un dossier fourvoyant pour la démonstration de cette thèse.

Dans ces conditions je ne crains pas la guerre ouverte, mais elle me pénétrera fort et me désolera tout éternellement, je ne crains pas du tout à vous créer des ennemis, je veux simplement sauver le ridicule dont vous m'avez couvert et gagner honorablement ma vie.

Vous êtes ministre, je suis un simple particulier, à moi de faire la démarche, je la fais franchement, mais c'est la dernière. Il est facile pour vous d'y répondre indirectement en me faisant donner dans un autre département un travail que vous ne pourriez plus me donner sous vos ordres. Dans de telles conditions je travaillerai à effacer la mauvaise impression qui règne en Belgique, et je vous ferai remettre un dossier qui restera sans cela un document contre votre carrière politique.

Croyez-moi, cherchons plutôt un terrain d'entente qu'un lieu de combat, et je trace ces lignes sous l'inspiration du calme et de la réflexion. J'ai l'honneur, monsieur le ministre, de vous saluer.

(Signé),

Baron de L'ÉPINE.

Devais-je acheter tout ce monde-là. J'ai préféré attendre et j'aurais fait arrêter le baron de l'Épine s'il n'avait pas fui en Belgique aussitôt. Après une enquête avec un officier d'un département, j'en appelle maintenant à mes amis de me suivre et de m'aider à me défendre. Mon panache est sans tâche.

Pour ne pas éclater de rire, la chambre applaudit un peu.

M. Turgeon, dont l'absence durant la scène Prévoistienne, a été fort remarquée, entre aussitôt.

Le premier-ministre, se tournant à demi vers Jean, lui dit: "Bien joué."

Et la séance est aussitôt levée après quelques remarques de M. LeBlanc, qui se plaint que certains documents demandés depuis un an n'ont pas été remis.

M. Tellier donne avis qu'il démissionne.

AVIS DE MOTIONS

M. Tellier donnera avis qu'il demandera un état détaillé de toutes les agences, locations ou concessions à un titre quelconque, de châteaux ou propriétés hydrauliques, consenties par le gouvernement de cette province, depuis le 1er juillet 1867 jusqu'au 1er janvier 1907, avec indication du mode suivi dans chaque cas, du site et du nombre approximatif de chevaux-vapeurs utilisables de chacun de ces pouvoirs, du nom de chaque acquéreur, locataire ou concessionnaire, de la date du terme et de la nature du droit concédé dans chaque cas, du prix obtenu et des autres conditions imposées, du montant réellement perçu par la province dans chaque cas, et de la quantité de forces hydrauliques réellement développées ou utilisées dans chaque cas.

Aussi un état détaillé des réponses en rapport avec la construction de l'annexe au Palais de Justice de Montréal.

Hyménée

Hier matin, à l'église St-Jean-Baptiste, M. Jos. Étienne Chenard, de Ste-Hélène de Kamouraska, conduisait à l'autel Mlle Marie-Alvina Migon dit Lagacé, du village Montplaisant. Le marié était accompagné de son père, M. Martial Chenard, et M. Onésime Lagacé accompagnait sa fille.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rev. M. Beaudoin, curé.

Après la cérémonie du mariage, il y eut un joyeux repas de noces à la résidence de M. Onésime Lagacé.

Les jeunes époux sont partis pour Ste-Hélène de Kamouraska où ils fixeront leur résidence.

Parlement Fédéral

Ottawa, 22.—Courte séance hier après-midi.

Hier soir, banquet à Rideau Hall en l'honneur de M. Root.

M. Herron, de l'Alberta, a proposé une résolution afin d'instituer une enquête parlementaire au sujet de la prétendue "combine" des marchands de bois de la Colombie Anglaise.

M. Herron dit que dans les provinces de l'ouest, le bois coûte exorbitamment cher et que c'est un article de première nécessité. Il prétend qu'il y a une conspiration de la part des marchands.

La discussion a été faite par M. McPherson, de Vancouver, et M. Kennedy, de New-Westminster, qui prétendent que les marchands ne font pas de profits exorbitants et que la hausse des prix ne dépendait seulement d'une augmentation correspondante dans le coût du transport et de la demande du marché.

M. Oliver est de cet avis, mais il appuie la résolution de M. Herron.

A six heures le débat a été ajourné à demain.

M. Laurier a dit que la chambre sera fixée d'ici à quinze jours au sujet de la démission de M. Hyman. Le ministre est toujours malade, et le premier craint que la maladie oblige M. Hyman de quitter le parlement pour une période indéfinie.

Le solliciteur-général sera connu dans quelques jours.

Le ministre des Chemins de fer et canaux a déposé, hier, copie de l'ordre en conseil du 24 décembre en vertu duquel le canal Beauharnois a été loué à MM. Robert et McIntyre, pour une période de 55 ans.

NOUVELLE INDUSTRIE AUX TROIS-RIVIÈRES

—On s'apprête à établir une nouvelle industrie aux Trois-Rivières. Les Triluviens ont été appelés à voter un bonus de \$15,000 à ce sujet. Le résultat du vote a été de 68 en faveur de l'émission de ce montant à l'acquisition de "The Consolidated Chemical Co. de Guelph, Ont., qui transporterait ses usines aux Trois-Rivières. Les travaux de constructions devront commencer incessamment. Cette compagnie vient de demander son incorporation à Ottawa et elle a un capital de \$250,000, en plus elle bénéficiera d'un terrain dans la commune des Trois-Rivières.

MORT SUBITE.—Le coroner Jolicoeur a tenu une enquête hier sur le corps de Mme B. Gailbault, à Charlesbourg, morte subitement avant l'âge de 35 ans.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.

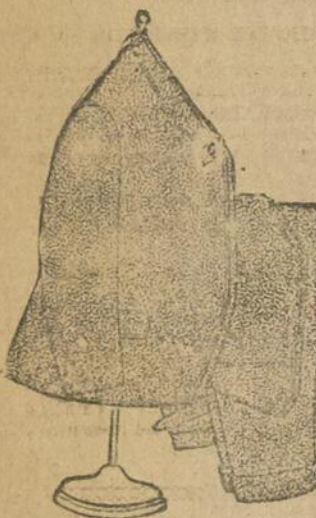
M. Jolicoeur a déclaré que la mort était due à une hémorragie cérébrale.



Le Vin St-Michel

Contient plus de
Fer, plus de Tan-
nin, de Matières
Toniques, qu'au-
cun autre vin
Hygienique.

Il renferme donc à lui
seul tous les agents re-
constituants de la vie et
ceux qui en font usage
lui doivent le retour à la
santé et le bonheur de
voir leur existence se pro-
longer sans maladie, au-
delà des limites ordinaires.



JOSEPH PARENT MARCHAND-TAILLEUR

Lue St-Jean-Baptiste, Montmagny

Assortiment de tweed à habille-
ment anglais, écossais. Magnifique
serge rayée, bleue et noire.
Vêtements - Veste à patron.
Tweed à pantalons de tous prix.
Tweed imperméable et à pardessus.
Fourrures de première classe, Sa-
line, soie, satin, etc.
Machine pour couvrir les boutons.
COUPE GARANTIE

Fourrures Fourrures

Comme ces années dernières, je tiens une ligne générale de
belles et bonnes fourrures.
MANTEAUX POUR DAMES en mouton de Perse, de Russie,
et en Seal.
Une choix extra de TOURS de cou et de MANCHONS du plus
bas prix aux meilleures qualités de fourrure, en martre de ro-
che, d'Alaska, en vison, renard et thibet de toutes couleurs.
PEAUX de Loutré, de Vison, de Mouton de Perse, de Russie
mouton gris, etc., etc.
POUR MESSIEURS :
CAROTS EN CHAT et autres fourrures, Loubures en rats-mus-
qués, Colets de tous prix.
Une visite spéciale vous rendra compte de cette annonce.

Mde Vve ED. LEMIEUX

Quartier Ouest rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

LE DREAD NOUGHT

Une série d'expériences intéressantes

Londres, 23.—Le cuirassé anglais
"Dreadnought," le premier construit
des navires de 18,000 tonnes que les
enseignements de la guerre russo-japo-
naises ont fait créer, vient de quai-
ter l'Angleterre, pour entreprendre
avant d'entrer définitivement dans une
force navale constituée, une série
d'expériences du plus haut intérêt.

La plus importante de ces expé-
riences est la course qu'il devra accomplir
de Gibraltar à Port-Espagne, chef-
lieu de la Trinité (une des Petites
Antilles), du 26 janvier au 3 février,
soit dans une période de huit jours
pleins.

Cette période établit certainement
un temps maximum, et cependant la
vitesse exigée pour que le dépas-
ser n'a jamais encore été demandée à
un cuirassé. La distance de Gibraltar
à la Trinité est de 3,424 milles, ce qui
représente une vitesse moyenne de
17 nœuds 85 pendant huit jours. Il
n'y a pas beaucoup de précédents de
traversées de l'Atlantique à grande
allure par un cuirassé; on se rappelle
cependant que le "Gaulois," portant
le pavillon de l'amiral Pélissier, l'accom-
plit à une vitesse de 13 à 14
nœuds, et que cette traversée fut con-
sidérée comme remarquable.

On voit que l'accroissement de vi-
tesse s'est produit en quelques années,
puisque le "Dreadnought" devra
traverser quatre nœuds de plus que son
ancêtre.

Une escadre de croiseurs
anglais a déjà accompli une course
à travers l'Atlantique, en novembre
1905; ils maintinrent une vitesse
moyenne de 18 nœuds et demi, mais
ils avaient atteint jusqu'à 23 nœuds
aux essais.

Si la course du "Dreadnought"
s'effectue dans de bonnes conditions,
elle donnera un résultat supérieur à
celui de ces croiseurs.

NOTES MARITIMES

La compagnie du Pacifique Cana-
dien a donné ordre à la Fairfield
Shipbuilding Company de Gowan,
Glasgow de construire deux nou-
veaux steamers pour le service des
grands lacs.

Leurs dimensions seront de 350
pieds par 45 et par 27 et ils auront
chaque une capacité de 2,300 tonnes
environ. Ils pourront transporter 300
passagers et seront pourvus d'un
aménagement absolument moderne.
Le capit. Mowatt, surintendant de
la marine à Liverpool, a été chargé
de diriger les travaux de construc-
tion.

ST-JEAN PORT NATIONAL
Une délégation composée de plu-
sieurs membres de la Chambre de
Commerce de St-Jean, N. B., se ren-
dra très probablement à Ottawa bien-
tôt dans le but de réclamer la nationa-
lisation du port de St-Jean.

Danger de la pipe

St-Jean, N. B., 23.—Un nommé
Roy Nobles, âgé de 22 ans, pointeur
à l'emploi du C. P. R., à Sand Point,
a été brûlé vif, hier, dans un incen-
die qui a détruit un entrepôt de la
compagnie. On pense que le feu a été
mis accidentellement, par des étincel-
les provenant de la pipe de la vic-
time.

Roy Nobles avait l'habitude de se
reposer dans le magasin et de fumer
sa pipe. L'incendie a été trop
violent pour permettre de porter se-
cours aux malheureux.

Tremblement de terre

Rome, 23.—Depuis le désastre de
Kingston, de terribles secousses de
tremblement de terre se sont fait
sentir en Sicile, et comme elles se
continuent, une grande inquiétude ré-
gne dans le pays. Dans plusieurs
villages, les maisons menacent de
s'écrouler, et les habitants sont obli-
gés de camper en plein air, malgré
l'inclemence de la température. Les
monts Etna et Stromboli continuent
à donner des signes d'activité.

Parlement Fédéral

La gare du Transcontinental
à Québec

M. Laverge se prononce contre le
site du marché Champlain

Ottawa, 24.—Hier après-midi, M.
Laverge a soulevé la question de la
gare terminus du Transcontinental
national à Québec. Il a demandé pro-
duction de tous les documents et cor-
respondances entre le gouvernement
et la Commission du Transcontinental
et toutes autres personnes ou com-
pagnies, au sujet de l'érection d'une
gare soit au marché Champlain ou
ailleurs.

M. Laverge dit que tout le monde,
à Québec, condamne l'intention
présignée du gouvernement de bâtir
une gare sur le quai Champlain, au
pied de la Terrasse Dufferin, site
choisi par la Commission du N. T. R.

M. Laverge a insisté que la spécula-
tion était au fond de l'affaire. Il y
a deux routes disponibles pour entrer
à Québec. Le Cap Rouge et St-Char-
les. M. Laverge est en faveur d'une
gare centrale et proteste contre l'usage
du marché Champlain. Le site
proposé est historique et si une gare
était bâtie à cet endroit elle détrui-
rait la beauté pittoresque du fameux
Québec.

Sir Wilfrid Laurier répondit qu'en
autant qu'il en est informé, il n'y a
aucune correspondance à ce sujet. Il
admet que la construction d'une gare
à l'endroit projeté serait loin d'ajou-
ter à la beauté de Québec. Pour sa
part il préférerait, franchement, un
autre site. Malheureusement, les be-
soins de notre civilisation exigent
que le pittoresque soit souvent sacrifié
à l'utilité. A certains points de
vue, on peut le regretter, mais c'est
un fait incontestable, les éleveurs
du Canadian Northern à Québec nui-
sent assurément au charme du pay-
sage. Ils font une tache dans l'admi-
rable panorama. A-t-on pour cela ja-
mais songé à les démolir?

Il faut que la nouvelle gare ait ac-
cès sur le fleuve et c'est pourquoi il
est possible qu'on songe à construire
au marché Champlain. L'amenage-
ment de la nouvelle gare n'est pas
encore choisi. La Commission du
Transcontinental n'a pris aucune dé-
cision dans ce sens. Cette gare sera
construite non point par la Commis-
sion du Transcontinental, mais par la
Compagnie du Pont de Québec qui,
suivant sa charte, possède le droit de
bâtir une voie ferrée jusqu'à Québec
et une gare en cet endroit, sur le bord
du fleuve. Pour lui, il favoriserait
une gare centrale sur les Plaines.

M. Borden, l'opinion et M. Leclerc
approuveront M. Laverge, mais comme
il n'y a pas de correspondances, la
motion ne peut être accordée.

Au début de la séance, il a été
question du canal de Trest, mais
rien de nouveau n'a été dit.

La limite de temps fixée pour la ré-
ception des bills privés tombait hier,
et cinquante bills seulement ont été
reçus. Les autres seront soumis à
l'amenage.

Le sénateur David a demandé
la production des documents relatifs
à l'appel de la milice à Buckingham
et à Hamilton, pour faire
cesser les grèves.

Vu que l'amendement promis n'a
pas été introduit dans la loi de la
milice à l'effet que le gouvernement
serait responsable des frais d'appel
aux armes, M. David dit qu'il de-
mandera que le gouvernement paie
les comptes faits lors des deux grèves
mentionnées.

Une discussion suivit et les sénateurs
approuveront M. David. Mais M.
Scott dit qu'il veut laisser aux mu-
nicipalités l'obligation de payer les
frais requis pour les services de la
milice. La motion fut adoptée.

Le sénateur Landry a proposé le
renvoi à six mois sur les amendements
des Communes au bill des statu-
tuts révisés. La motion a été déclarée
perdue sur division et les amendements
adoptés.

Le procès Thaw

Une cause qui sera célèbre

New-York, 23.—Le procès de Harry
K. Thaw, le meurtrier de Stanford
White, a été commencé ce matin de-
vant la cour Suprême, présidée par
le juge Fitzgerald.

Environ deux cents témoins ont été
assignés.
La formation du jury va certaine-
ment prendre plusieurs jours. Au-
jourd'hui, après six heures de session,
deux jurés seulement avaient été
choisis.

L'accusé est assis à côté de ses
avocats, à la tête desquels se trouve
M. Hartridge. Le procureur Jé-
rome, représente la poursuite.
Parmi les parents de Thaw qui as-
sistent au procès, se trouvent sa mère
ses deux sœurs, sa femme, son frère
Edouard et son beau-frère, Carnegie.

Les femmes, excepté les journalis-
tes, ne sont pas admises dans la salle
d'audience.

Il y a eu quelques discussions pour
les admissions et sur 200 journalistes,
50 seulement ont pu pénétrer dans la
salle.

A 10 heures, la mère de l'accusé est
arrivée à l'audience avec ses filles,
la comtesse de Yarmouth et Mme Car-
negie. Ensuite arriva Mme Evelyn,
Nesbitt Thaw. A 10.20, le procureur
Jérome prenait son siège.

Ce procès sera sans doute la plus
célèbre cause qui ait été jugée aux
Etats-Unis. Il promet des sensa-
tions.
L'accusé Harry Thaw paraît être
dans un excellent état d'esprit. Agé
de 36 ans, il est le fils de feu William
Thaw, de Pittsburg, un grand finan-
cier qui, à sa mort, a laissé à sa fa-
mille une fortune de 25 millions de
piastres.

20 mineurs tués

Trinidad, Cal., 23.—Une explosion
s'est produite dans la mine Colorado
Fuel and Iron Coy. à Primero et l'on
rapporte que vingt mineurs ont été
tués.

Le froid en Europe

Chasse les loups dans les plaines

Madrid, 23.—L'abondance de la
neige dans le nord de l'Espagne a
chassé les loups dans les plaines et
plusieurs troupeaux ont été assaillis
par les carnassiers. Les paysans ont
été obligés d'organiser des battues
pour la destruction de ces animaux.
Un villageois qui voyageait à pied
dans les Pyrénées a été attaqué par
une bande de loups, il s'est enfui et
a cherché refuge dans une église, mais
les loups sont entrés après lui et l'ont
dévoré.

Une mendiant, voulant traverser
un torrent, transporta d'abord son
enfant âgé de 4 ans sur la berge op-
posée, puis repassa le bras pour pren-
dre un sac qu'elle avait laissé et qui
contenait des provisions, mais à peine
venait-elle d'atterrir qu'un loup se
précipita sur l'enfant et le dévora
sous les yeux de la mère pétrifiée
d'horreur.

Rome, 23.—Un vent violent et des
tempêtes de neige ont causé dans
toute la péninsule des dégâts sérieux
et nombre de bateaux de pêche ont
été jetés à la côte ou ont fait nau-
frage. Deux trains de marchandises
se sont rencontrés pendant une tem-
pête de neige, non loin de Turin, mais
il n'y a heureusement aucun accident
de personne. La neige tombe à Rome
depuis des heures, ce qui est un fait
exceptionnel.

Berlin, 23.—Les thermomètres ont
enregistré 22 degrés Fahrenheit au-
dessus de zéro, et une température en-
core plus basse a été observée dans
l'Allemagne du nord. C'est le temps
le plus froid qu'on ait eu en Alle-
magne depuis 1888. La classe
pauvre souffre beaucoup et plusieurs
personnes sont mortes par congéla-
tion. La navigation sur le Rhin est
en partie interrompue par la glace et
la circulation des trains dans l'Europe
centrale est très irrégulière par suite
de la rigueur de la température.

L'Assemblée législative

Québec 23 janvier 1907.

L'orateur monte au fauteuil à 3.15
heures.

Séance de routine aujourd'hui,
égayée seulement par les applaudisse-
ments significatifs adressés à M.
Champane, lorsqu'il a pris le fau-
teuil présidentiel. Il est de plus en
plus évident que M. Champane était
le candidat préféré de la députation
pour la position de président de
l'Assemblée.

M. Mignault soumet un projet de loi
pour incorporer la Cie d'assurance
Mutuelle du Commerce.

M. Perrault—Projet de révision de
la charte de la ville de Longueuil.

M. Perrault—Projet d'incorporation
de la Canadian Nurse Association.

Sur proposition de l'hon. M. Gouin,
le traditionnel comité du code munici-
pal est nommé.

Le comité de la bibliothèque est
aussi nommé.

Les projets de loi suivants sont
adoptés en deuxième lecture et réfé-
rés à différents comités :

Loi concernant la succession A. F.
Gault.—M. Bergevin.

Loi amendement la charte de la
Société des Artisans Canadiens-Fran-
çais.—M. Gauthier.

Loi amendement la loi concernant la
succession de feu John Pratt.—M.
Perrault.

Loi concernant le testament de feu
James Jack.—M. Stephens.

Loi concernant la succession de feu
Thon. Sir Hector Langevin.—M.
Teller.

Loi amendement la charte du Crédit
Foncier Franco-Canadien.—M. Décarie.

Loi amendement la loi 32 Victoria, ch.
16, concernant le Bureau des com-
missaires d'écoles protestantes de
Montréal.—M. Décarie.

Loi concernant la "Shawinigan Car-
bide Coy."—M. Mackenzie.

Les projets de loi suivants sont dé-
finitivement adoptés par l'Assem-
blée :

Loi concernant le club allemand
"Teutonia."—M. Décarie.

Loi constituant en corporation "The
Royal Highlanders of Canada Ar-
mour Association."—M. Stephens.

Et la séance est levée.

Les écorchés récalcitrants

On sait que le "camping" est à la
mode en Amérique. Le camping
club consiste à jouer aux Bohémiens.
On remplace la classique roulotte par
une automobile, et l'on campe en
plein champ, préparant soi-même les
repas.

Or, au cours d'une de ces parties,
un fourneau alcool ayant éclaté,
mit le feu aux vêtements d'une jeune
femme. La malheureuse eut les jam-
bes atrocement brûlées et pendant
quelques semaines, on désespéra de
la sauver. Les chirurgiens conseil-
lèrent le "greffage de peau humaine."
Le mari et le fils de la malade, son
beau-père, son cocher, un juge de
paix, trois infirmières et un groom
furent successivement mis à contribu-
tion et "pelés" qui, par dévoue-
ment, qui, moyennant finances et plus
de cent lambeaux de peau furent
greffés sur les jambes de la victime.
L'opération réussit à merveille et,
pour n'être pas invivables, ces "pié-
ces" n'étaient pas moins solides.
Mais les chirurgiens estimèrent qu'il
manquait encore un peu d'étoffe pour
parfaire leur raccommodage : ils s'a-
dressèrent aux "fournisseurs" qui
avaient déjà payé, de leur peau. Avec
résignation ceux-ci le laisseront faire
à l'exception toutefois du mari, du
juge de paix et du cocher, qui esti-
maient sans doute qu'ils avaient
fourni plus que leur part !

La malade guérit. Mais, sans tenir
compte des sacrifices passés elle a
garé rançune aux trois écorchés ré-
calcitrants. Et, sitôt rétablie, elle a
divorcé d'avec son mari, s'est brouil-
lée avec le juge, et a flanqué son co-
cher à la porte ! On avouera que
c'est de l'ingratitude.

Travaux d'inventeurs

MM. Marion et Marion, solliciteurs
de Brevets, Montréal, Canada, et
Washington, E.-U., fournissent la
liste suivante de brevets Canadiens et
Américains récemment obtenus par
leur entremise.

Tout renseignement à ce sujet sera
fourni gratis en s'adressant au bu-
reau d'affaires plus haut mentionné.

CANADA

102,889—Edmond Montet, Mont-
réal, Qué.—Machine à mouler le sa-
von.

102,897—Elmer E. Paris, Coleman,
Alberta.—Engin à traction.

103,106—William Brandon, Bran-
don, Man.—Régulateur.

103,116—Stanlake Cracknell, Fort
William, Ont.—Sémaphore.

ETATS-UNIS

839,498—William Miller, New-
Hamburg, Ont.—Manière de joindre
les tuyaux de poêles, etc.

840,006—Adam A. Stenhouse,
Montréal, Qué.—Pendant de boîte à
montre.

840,476—D. Romain Couture, So-
mersworth, N. H.—Appareil pour net-
toyer les machines à carder.

841,287—Samuel Vessory, Joliet,
Qué.—Dispositif pour aiguiser les
machines à concasser le grain.

Ecrivez pour demander une copie
gratis du "Guide de l'Inventeur."

A la nuit tombée, Calino commande
à son domestique d'aller voir l'heure
au cadran solaire.

—Mais, monsieur, il fait noir, ré-
pond le domestique.

—Qu'est-ce que cela fait; prenez
une chandelle !

LA TOUX ET LE RHUME

Peuvent être promptement
Guéris.

BAUME RHUMAL

convient à tous les âges.
Petite dose. Guérit les
rhumes obstinés, la toux,
l'enrouement et toutes les
affections de la gorge et
des poumons. Donne un
soulagement instantané
et permanent. Il est indis-
pensable dans toute fa-
mille. Bon surtout pour
les enfants. Prix : 25c la bouteille
L.R. BARIDON, Montréal.

LA NOURRITURE "INTERNATIONALE"



—COUTE—
10 cts PAR
MOIS

—POUR—
12 VOLAILLES 12

Les œufs sont chers,
Vous avez des Poules,
Nous avons la Poudre
Pour les faire pondre.

AVEC UN PAQUET DE 25 CTS

Vous en ferez l'essai, si vous
n'êtes pas satisfaits nous rem-
bourserons vos cents.

La Nourriture Internationale

est une grande découverte
moderne.

En vente chez tous les Marchands
DEPOT EN GROS

P. T. LEGARE

Voitures, Wagons, Harnais,
Centrifuges, Barattes, Moulins
àoudre, Machines à Tricoter,
Machines Agricoles de toutes
sortes.

273 rue St-Paul, QUEBEC

Au Public DE LA VILLE ET DU DISTRICT DE MONTMAGNY

Je soussigné vient d'ouvrir au magasin autrefois occupé par M. Al-
phonse Laberge, un atelier de FERRANTERIE, PLOMBERIE, POSAGE
D'APPAREILS ELECTRIQUES. Je suis agent pour la fameuse Four-
neuse à Air Chaud "HECLA," dont la supériorité sur toutes les autres est
reconnue par tout le pays. Fournaises à Eau Chaude et à la Vapeur, etc.,
etc. J'accepterai aussi des contrats que je remplirai dans le plus bref délai
et aux conditions les plus avantageuses.

Une visite est sollicitée.

J. EUG. BELLEAU

Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Y AVEZ-VOUS PENSE ? A QUOI ?

A faire des Economies en allant
acheter au Magasin de
J. N. R. LESPÉRANCE

En fait d'épicerie et de provisions, ce magasin est le mieux
assorti, et ses prix sont des plus bas, attendu qu'une foule d'ar-
ticles sont achetés directement des manufactures, 15,000 livres de
biscuits sont offerts en vente en gros et en détail.

Le choix est varié, seulement dans les biscuits de 6 cts, au-
delà de 4 sortes.

Epices de toutes sortes, garanties pures, Café toujours frais
moulu et sans falsification. Thé depuis 10 cts à 90 cts le livre.

Son stock de vaisselle, verrerie, porcelaine et argenteries est
des plus complets.

Le plus bel assortiment d'objets d'utilité et de fantaisie pour
CADEAUX DE NOCES, etc., etc.

75 services à dîner et 100 services à toilette, achetés direct-
ement des manufactures d'Angleterre.

Le CLOUTIER est sans contredit les magnifiques vues de Mont-
magny, photographiées sur porcelaine, savoir :
L'église paroissiale, les rues Saint-Jean-Baptiste et Saint-
Thomas, la Rivière du Sud, le moulin Price, etc., etc., pour so-
venir.

Une visite est sollicitée.

CHEZ J. N. ROMEO LESPÉRANCE

RUE ST-JEAN-BAPTISTE MONTMAGNY

HOTEL CENTRAL

Coin des Rues de la Station et Saint-Louis

Cet hôtel, de première classe est maintenant la propriété de
LS AMEDEE BERNIER

qui en a fait l'acquisition depuis un mois.

A cet hôtel, le public trouvera tout le confort possible et sera servi
avec délicatesse et courtoisie.

La pension y est excellente et toutes sortes de liqueurs qui peuvent être
demandées y sont servies à souhait.

Une visite en passant, vous conviendra de la bonne hospitalité que vous
pourrez trouver à cet hôtel.

Attention spéciale aux commandes par téléphone Bell et Bellechasse,
Numéro 9.

Essayez-les une fois

LES
CIGARES DIXIE 10c.
POLO 5c

NOUS VOULONS VOTRE BIEN
MILLER & LOCKWELL

16 RUE ARAGO, QUEBEC

ASSURANCES

Premunissez-vous contre le Feu en tenant votre propriété
bien assurée à un bureau sûr.

Nous représentons les meilleures compagnies anglaises et cana-
diennes.

Si vous voulez assurer votre magasin, votre résidence ou votre
ménage, demandez nos taux, qui sont les plus bas.

ROUSSEAU & HEBERT
NOTAIRES
RUE DU DEPOT, - - - - - MONTMAGNY

Les éléments en furie

TEMPÊTES ET INONDATIONS

Dommages considérables

Buffalo, New-York, 21.—Une tempête violente, poussée par un vent qui allait à 90 milles à l'heure, a fait rage en cette ville pendant dix-huit heures et a causé des dommages pour \$1,500,000.

Cinq grands steamers des lacs, qui étaient ancrés à l'entrée du Brimley, ont été jetés à la côte. La tempête continue, et il est impossible d'aller au secours des navires en danger. On croit qu'ils reposent sur un fond assez mou, et à moins que la fureur de la tempête augmente encore, ils ne souffriront pas trop.

Des docks et des quais ont été enlevés, rien ne pouvant résister à la violence du vent. Des navires sont allés se briser contre des ponts, causant des dommages considérables. Des cheminées et plusieurs constructions légères ont été brisées comme des boîtes de papier, mais jusqu'ici on ne rapporte aucune perte de vie.

L'eau du lac Erie a monté de trois pieds en autant d'heures. Le service des chemins de fer est tout dérangé.

Les vifs marins disent que c'est la pire tempête que nous ayons eue dans cette région depuis vingt ans. Le vent était accompagné d'une neige aveuglante.

Indianapolis, 21.—Toutes les rivières importantes de l'Indiana et leurs tributaires sont sortis de leurs lits. Dans le sud de l'Indiana, la situation est très grave.

Cincinnati, Ohio, 20.—Les pertes matérielles causées par la crue de la rivière Ohio à Cincinnati et dans le voisinage étaient estimées hier soir à \$500,000 et la situation ne semblait pas près de s'améliorer. Cet estimait comprend les dommages aux marchandises, ceux causés par la fermeture des fabriques et les salaires des ouvriers forcés de rester sans ouvrage. Quinze mille personnes, ici et sur le côté de la rivière situé dans le Kentucky, ont dû chercher refuge sur les hauteurs. Près de cinquante carrés de rues à Newport, une douzaine à Covington, et de larges étendues de terrain dans la partie est et le quartier Mill Creek, de Cincinnati, ont été inondés.

Cette immense étendue d'eau, qui charrie avec elle des biens de toutes sortes : animaux, voitures, etc., a servi de spectacle, toute la journée d'hier, à des milliers de personnes stationnées sur les deux rives et sur les toits des maisons, pendant que des centaines d'hommes faisaient des efforts héroïques pour transporter en lieu sûr ceux dont les maisons avaient été emportées par le torrent.

A une séance spéciale du conseil de ville, on a voté \$10,000 pour venir en aide aux victimes de l'inondation, et le maire a été autorisé à dépenser \$13,000 de plus si c'est nécessaire.

Ottawa, 21.—Des dommages considérables ont été causés à Ottawa par la tempête d'hier. Plusieurs grandes vitres ont été brisées, et on a vu à la succursale de la Banque de Montréal, rue Bank, le clocher de l'église Knox aussi être en partie démolie.

EGLISE ENDOMMAGÉE
Varennes, 21.—Un vent de 45 à 50 milles à l'heure, soufflé sur notre paroisse toute la journée de dimanche. Plusieurs toits de granges ont été enlevés. Notre église fut la plus éprouvée par la chute de la magnétique croix de 15 pieds de hauteur qui surmontait son dôme.

On estime les dommages à plus d'une centaine de dollars.

Rigaud, 21.—Le vent a soufflé avec tant d'impétuosité hier, qu'il a causé des dégâts très considérables. Plusieurs granges ont eu leurs toits emportés, un peu partout dans la campagne. On enregistre notamment dans la paroisse de Ste-Marthe, plusieurs désastres. C'est ainsi que MM. Bernard McManus, Jean-Baptiste Letang, Jérémie Lauzon, ont essuyé de lourdes pertes : les toitures de leurs granges ont été arrachées. M. Emile Coll, de Ste-Marthe, marchand, a aussi de grosses pertes à enregistrer.

A Rigaud, le vent n'a pas été moins violent : il a brisé, arraché, ou brisé les arbres les moins forts et les couvertures les moins solides, et les toitures ont été victimes de ce déchaînement du vent.

Les résidences privées n'ont pas été plus épargnées. C'est surtout pendant la grande messe que le vent a fait violence. Les femmes étaient seules au logis, avec leurs enfants. On peut s'imaginer leur effroi devant cet emportement du vent devenu presque un cyclone.

Au retour de l'église, les cultivateurs se trouvaient en face de dommages imprévus et considérables.

On constate qu'il y a eu par tout le comté des accidents. La population entière était affoquée, car le vent menaçait à chaque instant de renverser les granges ou de causer des dégâts encore plus considérables. On ne connaît pas l'étendue des dommages mais on sait qu'ils sont fort élevés.

NEIGE ROUGE
Winnipeg, Man., 21.—L'agent du Pacifique Canadien, à Guelph, dans les Montagnes Rocheuses, signale un fait important et curieux à la fois. Il assure que les sommets des Montagnes Rocheuses sont couverts d'une neige rouge, ce n'est pas la neige blanche que pareil phénomène se constate sur les montagnes, bien que la manifestation actuelle soit un peu prématurée. Les Indiens et les Métis, adonnés à des superstitions que leur ont transmises les traditions, voient un signe de malheurs épouvantables dans la chute de cette neige rouge.

L'apparent des montagnes est terrible. On dirait que du sang souille sur leurs flancs.

On donne là-bas trois explications au phénomène. La première est que la poussière volcanique des montagnes, entraînée dans l'espace et tenue en suspens par les vents, retombe avec la neige sur le sol. D'autre part, on prétend que c'est la poussière des plantes et, enfin, on soutient que la chimie de la nature a décoloré la neige.

SUICIDE ATROCE

Un homme se tue à coup de fusil

Montréal, 21.—Damase Saint-Pierre, autrefois commerçant de bois, s'est suicidé, dimanche, vers 9 heures, chez lui, à Cartierville. Il s'est tiré trois coups de fusil : deux dans la tête qui lui ont enlevé toute la face, et l'un dans le côté qui est traversé de part en part.

Son fils et sa fille étaient allés à la messe de huit heures. Avant leur départ, le défunt avait donné à sa fille, de l'argent afin qu'elle fasse chanter une messe pour le repos de l'âme de sa mère, morte il y a environ deux mois. Comme le fils rentra chez lui, à son retour de l'église, il trouva son père étendu dans le salon, la machoire inférieure arrachée. Ne sachant de quel il s'agissait, le fils, épouvanté, courut chercher des voisins. Mais, durant ce temps-là, Damase St-Pierre monta dans sa chambre et recharga son fusil. Et quand le fils revint avec quelques voisins, la porte était fermée. Personne n'osa pénétrer dans la maison, quand ils entendirent deux détonations. Ils pénétrèrent alors dans le logis. Il y avait deux mares de sang sur le parquet du salon ; un morceau de la machoire était projeté sur le piano ; et des lambeaux de chair gisaient sur le plancher, et étaient collés au plafond et aux murs.

Les montèrent ensuite au premier étage, dans la chambre du malheureux : il était étendu près de son lit, la face entièrement enlevée. Son fusil et le couteau dont il s'était servi pour enlever les cartouches, gisaient dans une flaque de sang, auprès du cadavre.

Le défunt était âgé de 50 ans. Il laisse deux enfants. Depuis la mort de sa femme, il était triste et taciturne. Bien qu'il possédât une certaine aisance, on dit qu'il craignait toujours que ses enfants eussent de la misère. On ne connaît cependant pas ce qui a pu le conduire au suicide.

ENFANT ASPHYXIE.—Au retour d'une promenade chez des parents, M. et Mme Thibierge, de St-Joseph de Lévis, se sont aperçus que leur bébé venait d'expirer dans leurs bras.

L'enquête du coroner a établi que le petit avait succombé à l'asphyxie causée par un excès de précautions de la part des parents. Ces derniers, afin de protéger le bébé contre le froid excessif de ce jour-là, l'avaient enveloppé de trop de couvertures.

INCENDIE A HADLOW COVE.—La résidence en briques à deux étages avec comble français, de M. Léon Velleux, de Hadlow Cove, Lévis, a été partiellement détruite par le feu, samedi midi.

Le feu a été causé par la défectuosité d'un radiateur. La maison incendiée était évaluée à \$2,000 environ. Les dommages sont couverts par les assurances.

SIR L. A. JETTIE.—On s'apprête à Montréal, à fêter prochainement le cinquantième anniversaire de l'entrée de Sir L. A. Jettie au Barreau de Montréal.

Les membres du barreau offriront, samedi, le 2 février prochain, une grande réception en l'honneur de Son Excellence. Cette réception aura lieu dans la salle No. 24, au palais de justice et sera suivie d'un lunch.

Le conseil du Barreau a nommé un comité qui sera chargé de voir aux préparatifs. Son Excellence le lieutenant-gouverneur Jettie, avant d'être appelé au poste élevé qu'il occupe, était le doyen de la faculté de droit de Lévis. Il a été pendant de nombreuses années juge de la Cour Supérieure.

DERAILLEMENT A ST-OCTAVE.—Un curieux accident de chemin de fer est arrivé ces jours derniers, à St-Octave de Métiis. L'Express Maritime, de l'Intercolonial, a sauté la voie dans des circonstances curieuses. Personne, heureusement, n'a été blessé, mais les voyageurs ont été rudement secoués.

L'express était tiré par deux locomotives de forte pression. La voie était couverte de neige durcie en glace. Tout à coup, le chaudière de la première locomotive se brisa dans un bloc de cinq pieds d'épaisseur. Les morceaux de fer, plantés dans la glace, firent dévier les roues et les deux locomotives, trois wagons à bagages et un wagon de seconde classe, sautèrent la voie. Les locomotives et les wagons roulèrent dans la neige. On télégraphia immédiatement la nouvelle de l'accident à Ste-Flavie, et un train spécial fut envoyé au secours des voyageurs. Ces derniers, leurs bagages et les sacs de malles, furent transférés à ce train spécial et purent continuer leur route.

Deux trains de sauvetage avec une forte équipe de déblayeurs sont venus éparer les dégâts, et la voie, un peu plus tard, a été ouverte à nouveau à la circulation des trains.

DOUBLE MALHEUR A ST-JEAN PORT-JOLI.—Des nouvelles de St-Jean Port-Joli, rapportent les détails de deux malheurs consécutifs qui viennent de fondre sur les membres de la famille Morneau.

La maison de M. Antoine Morneau, de St-Aubert, village situé à cinq milles de St-Jean Port-Joli, a été réduite en cendres avec tout son contenu.

On veillait près du corps de Mme Morneau, décédée vendredi dernier, lorsque soudain, éclata l'incendie dans la chambre mortuaire.

D'un étage allumé le feu se communiqua en un instant aux draperies de deuil et bientôt l'appartement ne fut plus qu'un brasier ardent.

C'est avec peine qu'on put sauver le corps de la défunte, qui fut partiellement carbonisée. Trois hommes se sont infligés de sérieuses brûlures en arrachant le cadavre aux flammes menaçantes.

Une des filles de Mme Morneau, qui venait d'arriver à la maison de sa mère, a perdu dans le feu, sa valise contenant ses vêtements et \$150 en argent.

Il n'y a pas d'assurance.

Le lendemain, M. Louis Morneau, marchand de St-Jean Port-Joli, qui était allé aux funérailles de sa tante, a été trouvé mort, à côté de la voie de l'Intercolonial.

L'assemblée des évêques français

Le maintien du statu quo

Professeurs et étudiants expulsés d'un séminaire

Paris, 21.—L'assemblée des évêques français s'est terminée samedi. La résolution de maintenir le "statu quo", en ce qui concerne les questions principales, a été adoptée à la presque unanimité. Les évêques vont faire savoir aux prêtres de leurs diocèses que dans le cas où ils seraient poursuivis pour avoir illégalement célébré le culte, ils devront se laisser condamner et aller en prison plutôt que de payer l'amende qui pourrait leur être imposée.

On croit que le gouvernement va accepter la modification de la loi de 1881, proposée le 15 janvier à la chambre des députés par M. Etienne Flaudin, républicain. Cette proposition est relative à l'annulation de cet article de la loi qui ordonne de faire procéder toute réunion publique d'une déclaration aux autorités. Cette modification mettrait fin aux poursuites judiciaires contre les prêtres qui célèbrent la messe sans avoir fait de déclaration préalable.

Parmi les décisions secondaires des évêques, il s'en trouve une intéressant au clergé de payer un loyer pour les propriétés ecclésiastiques autres qu'administratives par les conseils de fabrique, car cette location pourrait être interprétée comme une adhésion à la saisie des dites propriétés. Par contre les prêtres sont autorisés à payer un loyer pour les presbytères appartenant aux communes. Les évêques ont également résolu d'encourager les héritiers des personnes qui ont testé en faveur de l'Eglise pour la célébration de messes pour le repos de leur âme, de réclamer ces legs par la voie des tribunaux dans l'espoir que, s'ils réussissent, ces héritiers versent du nouveau cet argent dans les mains du clergé.

Le pape a approuvé la décision des évêques de réorganiser les séminaires suivant les exigences de la loi, c'est-à-dire de les organiser sous forme d'écoles supérieures de théologie.

Voici quelques commentaires de la presse sur l'adresse envoyée au pape par l'épiscopat français :
"Le 'Soleil' dit :
"Cette adresse est digne des évêques. Elle rappelle les plus nobles traditions de l'Eglise d'France. La solidarité dont font montre les évêques prouve l'union des fidèles."

Saint-Brieuc, 19.—Ce matin de bonne heure les professeurs et les 106 élèves du séminaire catholique ont été expulsés du séminaire catholique. Quelques arrestations ont été opérées. Les étudiants et les prêtres, procédés du saint-sacrement, se sont rendus en chantant à la cathédrale.

Les personnes arrêtées ont été immédiatement jugées et condamnées à de fortes amendes. Un des manifestants a été condamné à un mois de prison.

La police a dû enfoncer les portes du séminaire de Trégulier.

UNE PROTESTATION
New-York, 21.—Une réunion catholique aura lieu prochainement à l'Hippodrome, pour protester contre la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat, récemment mise en vigueur en France. Des discours seront prononcés au cours de cette réunion qui sera convoquée par les catholiques influents de New-York et notamment par les anciens juges Morgan, J. O'Brien et Joseph F. Daly, l'ancien maire Hugh J. Grant, les juges James Fitzgerald, Giegeich, Goff, et Sullivan, MM. Anthony N. Brady, Daniel F. Colahan, John D. Crimmins, John J. Delany, Dr Thomas Addis Emmet, Stephen Farrelly, Charles V. Fornes, Paul Fuller, David MacClure, Thomas Mulry, Thomas F. Ryan, Miles Tierney, etc.

L'appel au public est ainsi conçu :
"Dans la lutte actuelle, en France, l'Eglise combat pour le droit de chacun d'adorer Dieu suivant sa conscience. Bénéficiant, comme nous autres Américains, d'une liberté religieuse absolue, nous sommes en qualité de membres de l'Eglise catholique, absolument libre, dans un Etat absolument libre aussi, nous invitons nos concitoyens à quelque parti et à quelque classe qu'ils appartiennent, à se joindre à nous pour protester contre une loi opprimant la religion faite contre nos coreligionnaires français. Nous voulons aussi profiter de cette occasion pour offrir au clergé dévoué qui combat en France, pour la liberté de la religion, l'assurance de toute notre sympathie."

L'œuvre du feu
Columbus, Ohio, 21.—La ville d'Utica, ayant une population de 3,000 habitants, est en feu. Des secours ont été demandés aux villes voisines. Trois des principaux blocs sont déjà brûlés et les flammes redoublent de violence. On s'attend à une destruction complète.

Sherbrooke, 21.—Un incendie désastreux est passé par le village de Sutton, jeudi, détruisant de fond en comble les scieries à vapeur de M. Daniel Green et causant des dommages considérables aux machineries. Il n'y avait pas d'assurance.

Drummondville, 21.—Hier matin, à l'heure de la grande messe, une alarme appela nos pompiers à la manufacture Charbonneau où un incendie considérable venait de se déclarer. Les flammes avaient déjà envahi tout le premier étage, et le bel édifice semblait destiné à devenir la proie des flammes ; mais grâce au travail intelligent et dévoué de nos pompiers, aidés de nombreux citoyens, la manufacture a pu être sauvée. Les dommages sont considérables. On les évalue à environ \$15,000, couvertes par les assurances. Les dommages sont surtout sur les marchandises.

Un des grands reconforts des parents de Mother Grave's Worm Exterminator, il chasse les vers et rend la santé aux enfants d'une façon merveilleuse.

Lerepos hebdo-madaire à Paris

Le gouvernement fait avorter une grande manifestation socialiste

Paris, 21.—Les mesures de précaution prises par le gouvernement ont fait avorter la grande manifestation socialiste qui avait été organisée pour aujourd'hui en faveur de la stricte application de la loi sur le repos hebdomadaire.

D'après la loi française, toutes les manifestations publiques, organisées sans l'autorisation du préfet de police, sont illégales, mais comptant sur la complaisance du gouvernement radical, les chefs socialistes avaient négligé cette formalité. M. Clémenceau qui se rendait compte des désordres qui ne pouvaient que résulter d'une manifestation aussi importante, avait avisé hier soir les organisateurs que cette manifestation ne serait pas tolérée. Au reçu de cette note, les chefs socialistes firent savoir aux manifestants de se réunir dans divers quartiers et de se rendre par petits groupes vers la place de la République. Mais la disposition des troupes rendit impossible la réalisation de ces ordres et partout les manifestants se heurtèrent à de forts barrages. Les autorités avaient adopté la même tactique que le 1er mai. Des détachements d'infanterie, de cavalerie et de garde républicaine avaient été massés sur la place de la République et toutes les rues y aboutissant avaient été sablées pour permettre à la cavalerie de manœuvrer sans danger pour les chevaux. Le résultat de ces mesures a été la dispersion de toutes les bandes de manifestants. Il s'est produit quelques désordres sans importance à la suite desquels des centaines d'arrestations ont été opérées. La plupart des prisonniers étaient plus ou moins gravement blessés. Les manifestants chantaient tous des refrains révolutionnaires au milieu desquels on distinguait de nombreux cris de : "A bas Clémenceau !"

Le préfet de police, M. Lépine, qui dirigeait le service d'ordre, s'est trouvé lui-même dans une demi-douzaine d'échauffourées. La fermeture de la Bourse du Travail, opérée ce matin par ordre de M. Clémenceau, a privé les manifestants d'un point de ralliement et a grandement facilité la tâche de la police.

Dans la soirée, la capitale avait repris son aspect normal.

Une famille asphyxiée
Paris, 21.—M. Ribot, sous-inspecteur de l'enregistrement à Rouen, âgé de trente-neuf ans, demeurait 105, rue Verte, avec sa femme, son fils et leur bonne, nommée Marthe Prevel.

A l'occasion de la fête des Rois, il devait aller dîner avec sa femme et son fils chez sa belle-sœur, Mme Lacroix. Comme il était d'une exactitude remarquable, cette dame s'étonna, vers une heure et demie, de n'avoir vu personne.

Elle alla au domicile de son parent et fut surprise de trouver sur la fenêtre de la cuisine le pain et le lait déposés chaque matin par les fourneurs.

Immédiatement elle se rendit chez un voisin à qui elle fit part de ses craintes. On escalada un mur séparant deux propriétés, et après avoir brisé une vitre du rez-de-chaussée, on put pénétrer dans l'immeuble.

Dans la chambre du premier étage, Mme Ribot gisait inanimée sur le lit ; dans la chambre du petit André, qui est âgé de onze ans, on trouva M. Ribot étendu mort sur le lit de son enfant.

La bonne Marthe Prevel, âgée de dix-huit ans, à demi-vivante, gisait à terre ; elle avait également succombé ; l'enfant avait perdu connaissance.

Dans les deux pièces, qui se séparaient par un cabinet de toilette, régnait une insupportable odeur carbonique ; les malheureux avaient été asphyxiés par un poêle mobile placé dans la chambre de M. Ribot.

Deux docteurs accoururent à l'appel des voisins, mais le sous-inspecteur de l'enregistrement et sa bonne avaient succombé et tous les secours furent inutiles pour eux.

Mme Ribot qui se trouvait dans un état très grave, ainsi que son fils, a été transportée en voiture à l'Hôtel-Dieu.

On croit pouvoir sauver l'enfant, mais l'état de la mère est absolument désespéré.

Désordres en Espagne
Barcelone, 21.—A la suite d'une manifestation catholique, des désordres ont éclaté entre manifestants et anarchistes. La police a dû charger la foule. Pen après une bombe a fait explosion dans un café de la rue Rambla. Malgré le grand nombre de consommateurs qui s'y trouvaient, un seul a été blessé.

Le tabac canadien
Ottawa, 21.—Des représentants des compagnies Rock City, et Dominion, de la maison Grothé, de Montréal, et autres, ainsi que les députés Dubéau, Lachance, Parent, Power, etc., ont été reçus par le premier ministre et les hon. MM. Fielding et Templeman.

Les députés demandent l'abolition du timbre vert sur les tabacs canadiens lequel timbre établit officiellement l'infériorité de ce tabac, quoiqu'il soit généralement supérieur à l'autre, aussi l'uniformité des droits d'importation sur le tabac canadien, manufacturé ou non manufacturé, et une augmentation des droits d'importation sur la feuille étrangère.

Barge chavirée
New-York, 21.—Une barge attachée au remorqueur No. 14 du Pennsylvania Railroad et sur laquelle se trouvaient plusieurs wagons, de fret, chargés de rails en acier, a chaviré et coulé à fond avec toute son énorme cargaison, au large du quel T. dans le rivière du Nord, samedi matin, allocation, a fait voir aux membres. Quatre hommes se trouvaient sur la barge. Deux d'entre eux parvinrent à sauter sur le remorqueur, dont on a saisi la sagesse de ses règlements au se hâta de couper les amarres, et le point de vue du contrôle du fonds de deux ans furent sauvés par la présence de cette société et les avantages considérables qu'elle procure à la ville.

Un eh pitre de malheurs

Terre Haute, Ind., 21.—Une liste

revisée des victimes du désastre qui vient de se produire près d'ici, porte à 27 le nombre des morts.

Quatre cadavres affreusement mutilés ont été trouvés dans le bois, hier soir à quelque distance du théâtre de l'accident. On a aussi trouvé le cadavre d'un jeune garçon du nom de Kiever, de Paris, Ill., accroché dans un arbre à plusieurs centaines de pieds de la scène de l'explosion.

Douves, Angleterre, 21.—Le paquebot "Vaderland" appartenant à la compagnie Red Star, parti le 9 de ce mois de New-York à destination d'Anvers, a abordé et coulé le paquebot "Naworth-Castle" à quatre milles à l'est du bateau-phare de Goodwin. A l'exception de trois personnes, tous les passagers et l'équipage de ce dernier ont été sauvés. On croit que la collision est due à l'épais brouillard qui régnait à ce moment. L'avant du "Vaderland" a été endommagé au-dessous de la ligne de flottaison. Ce navire a pu continuer son voyage.

D'après les dernières informations, cette catastrophe s'est produite entre deux et trois heures du matin, samedi. Le "Naworth-Castle" a coulé en entraînant avec lui le second mécanicien, un garçon de cabine et un matelot. Ce navire se rendait de New-castle à Pozzuoli, Italie.

Calgary, Alta., 21.—Une famille gelée à mort vient d'être trouvée dans une maison de cette ville.

Trois des membres de cette famille sont morts, et deux autres sont mourants.

Les morts sont : M. John Ferdinand, propriétaire de la maison ; sa femme, Mary Ferdinand, et un enfant nouveau-né.

Deux autres enfants âgés respectivement de 2 et 4 ans, sont mourants, on les a transportés à l'hôpital ; ils sont à moitié gelés et vont certainement mourir.

Aucun membre de la famille Ferdinand n'avait été vu depuis une semaine. Les voisins commencent à s'inquiéter. Ils décidèrent finalement d'entrer dans la maison. Ils trouvèrent le cadavre de Mme Ferdinand, à moitié gelé, gisant sur le plancher de la cuisine. M. Ferdinand fut trouvé mort dans son lit. Près de lui se trouvait son fils, âgé de deux ans, qui tenait son père par le cou. L'enfant vivait encore, mais il avait les deux jambes gelées.

Le bébé fut trouvé mort dans son berceau. L'autre enfant, âgé de 4 ans était vivant, mais il avait les pieds, les jambes et les mains affreusement gelées. Il va mourir.

Cette tragédie est entourée du plus profond mystère. On croit cependant que ces malheureux ont été d'abord accidentellement asphyxiés par le gaz, et qu'ils ont ensuite succombé au froid.

Quelques-uns des voisins sont entrés dans la maison ils ont remarqué une forte odeur de gaz.

Le brise-glace Montcalm

A la demande des représentants des endroits isolés sur la rive nord du fleuve St-Laurent, en bas de Québec, le ministre de la marine a étudié la question de faire voyager cet hiver le vapeur brise-glace "Montcalm", entre Québec et les Sept Îles, et il vient de donner des ordres de faire les préparatifs nécessaires pour un premier voyage.

Les capitaines Koenig et Bélanger qui ont été à Ottawa, ont reçu l'ordre d'appareiller et de partir le 7 février à 7 heures a. m. si la température le permet, ou aussitôt qu'elle le permettra.

Les arrêts sur la route seront les endroits suivants : Escoumains, English Bay, Rivière Godbout, Pointe des Monts, Sept Îles.

Vu les difficultés prévues le bateau ne prendra qu'une cargaison limitée ailleurs qu'aux Sept Îles.

Un officier du bureau de poste de Québec fera le voyage, et toutes les lettres qu'il recevra seront expédiées de l'endroit le plus propice.

Le capitaine n'acceptera à bord qu'un petit nombre de passagers qui feront le voyage à leurs propres risques, on ne leur garantira pas de les débarquer à tel ou tel endroit.

On ne chargera rien aux passagers, si ce n'est que ceux de première classe devront payer capitaine \$1. par jour et ceux de la seconde \$0.50. Les passagers de seconde classe devront fournir leurs draps de lit et de matelas. Ceux qui désirent faire le voyage doivent faire application au député-ministre de la marine, à Ottawa.

LES SURVIVANTS
New-York, 21.—Les premiers survivants du désastre de Kingston sont arrivés aujourd'hui à bord du steamer "Kater", parti de Port Antonio mercredi. Ce sont John D. Arvil, de Phil-

adelphie, S. Diruon, de Louisburgh, de New-York, et M. Magnus, de New-York.

L'INCIDENT SWEETENHAM-DAVIS
Kingston, 21.—Les citoyens de la Jamaïque en général sont très indignés de la conduite du gouverneur Sweetenham, qui a forcé le contre-amiral américain Davis à se retirer avec ses vaisseaux et les secours qu'il se préparait à donner aux sinistrés. La lettre du "gouverneur" à l'amiral Davis est sévèrement dénoncée et l'on soutient généralement que la seule réparation possible pour le gouvernement, c'est de faire apologie et ensuite de rappeler le gouverneur Sweetenham.

Au nom des citoyens et du conseil, le maire a exprimé le plus profond regret au sujet de ce regrettable incident. Il a même prié l'amiral Davis de ne pas se retirer et de ne pas se formaliser de la conduite d'un homme, qui, après réflexion, devra regretter ce qu'il a fait.

Mais l'amiral Davis a répondu qu'en sa qualité d'officier il devait respecter l'autorité suprême de l'île et se retirer.

LA QUESTION DE LA RECONSTRUCTION
Kingston, 21.—On n'a encore rien fait en vue de la reconstruction ou même en vue de réparer les maisons d'habitation dans les parties est et nord de la ville et dans le faubourg de Saint-Andrew. En vérité, il est impossible d'y songer dans le moment. Il n'y a pas de bois, peu d'artisans et très peu de capital ; mais la ville de Kingston a été détruite. La Jamaïque, en somme, reste intacte. Les vivres et les lieux d'abri abondent dans le pays, et le gouvernement envoie tous les jours trois ou quatre trains de réfugiés dans les districts ruraux. Des milliers de personnes, cependant, continuent à camper sur le champ de courses et dans les parcs publics. Des centaines de petites constructions, composées de quatre poteaux sur lesquels on a étendu des draps de lit ou des châles, des feuilles de palmiers ou de bananiers, ont été élevées, et servent d'abri à une foule de gens. Heureusement, la température est superbe. Il y a assez de nuages au-dessus pour modérer l'ardeur du soleil. Il n'a pas plu, et par conséquent ceux qui sont campés jouissent d'un confort relatif.

Les associations de secours distribuent des vivres. Le bœuf est en abondance, de même que les yams, les pommes de terre, les bananes et le plantain.

Les votes des banques "Coloniale et de la Nouvelle-Bosse" ont été ouvertes au moyen de la dynamite, et les directeurs de ces deux institutions espèrent reprendre leurs opérations demain.

PAS DE DANGER DE FAMINE
Kingston, Ja., 22.—L'assistant secrétaire colonial entretenant l'espoir que la ville sera relâchée.

Il n'y a pas de danger de famine. Les récoltes de l'île sont abondantes et les provisions se vendent à des prix raisonnables.

On demande des secours en argent. On espère que les Cies d'assurances paieront les pertes encourues, car sans cela c'est la ruine.

L'INGRATITUDE DU GOUVERNEUR
Londres, 22.—L'incident Davis-Sweetenham a causé une profonde humiliation partout en Angleterre. Tous les journaux commentent l'incident et blâment l'ingratitude du gouverneur.

Tous expriment de l'admiration pour le sang-froid et la dignité des États-Unis.

Berlin, 22.—Les journaux ici donnent beaucoup d'importance à l'incident Davis-Sweetenham et s'amusent aux dépens des Anglais.

RETOUR DE KINGSTON
Montréal, 21.—Le Dr Albert E. Vipond, de la rue Dorchester, est arrivé hier de Kingston, Jamaïque, via New-York. Hier soir il a reçu une dépêche de Kingston, lui annonçant que son père, son frère, sa sœur étaient tous sains et qu'ils étaient partis pour New-York sur le steamer Prinz Eliel Frédéric.

Le Dr Vipond a quitté Kingston, sur le steamer Ararat, deux jours plus tôt qu'il l'aurait d'abord projeté, et neuf heures seulement avant le désastre. Ce n'est que jeudi dernier, lorsque le steamer est arrivé à Cape Hatteras qu'il a appris le tremblement de terre qui venait de détruire la capitale de la Jamaïque.

LE DESASTRE DE KINGSTON

La situation s'améliore lentement

Nouvelles Locales

Monsieur L. Emile Côté, fabricant de beurre, de cette ville, est parti lundi pour Saint-Hyacinthe, où il est allé assister à la grande convention de la Société d'Industrie Laitière, dont il est l'un des directeurs.

Monsieur Roméo Gaudreau, télégraphiste, de Cookshire, ainsi que monsieur François Gaudreau, pilote, et son épouse, de Québec, sont venus passer les fêtes chez monsieur Alfred Gaudreau, pilote, et sont retournés enchantés de leur voyage.

Broderies et Dentelles

à grande réduction pendant le mois de janvier chez

J. G. BITTNER.

Monsieur Bernard Bernier, chef de gare à Saint-Valier, accompagné de madame Bernier et de mademoiselle Bolduc, était en visite, dimanche, chez son frère, M. L. A. Bernier, de l'Hôtel Central.

Passez au Musée Saint-Thomas

Pour vous procurer un catalogue du prix des cartes postales. Un des plus grands choix vient d'être reçu.

M. le docteur L. M. Moreau, de l'Islet, était de passage en notre ville, mardi, par affaires.

Les propriétaires de beurrerie qui désiraient s'assurer pour la saison prochaine les services d'un beurrier compétent, ayant vingt-deux années d'expérience, pourront s'adresser par correspondance, en indiquant la durée de la saison et le prix offert, à "Beurrier," Bureau du journal "Le Peuple," Montmagny.

L'on vient justement de terminer l'inventaire au Syndicat de Québec; le gérant, M. Jos. C. Paradis, nous informe qu'il est à préparer une série d'occasions (jobs) à bon marché dont nos lecteurs et lectrices feraient bien de profiter.

Petites Notes

SUR LE MAGASIN

Musée St-Thomas

LA plus ancienne maison.
LA plus sérieuse.
DONNANT le plus de satisfaction.
POUR le meilleur choix.
POUR trouver les dernières nouveautés.
IL y a des cartes de 8 cts à \$12.00 la douzaine.
DES albums de 25, 100, 200 et plus de cartes.
C'EST toujours la maison enseignée :
MUSEE SAINT-THOMAS.

DES CARTES POSTALES!!
OUI! s'il vous en faut aller au magasin enseigne :
MUSEE SAINT-THOMAS.

ENTREZ AUJOURD'HUI et examinez nos cartes postales si vous n'avez pas encore pu trouver à votre goût ailleurs. D'aucune autre façon vous ne pourriez voir certains d'avoir ce qu'il vous faut. Si tel est votre cas, nous vous aiderons rapidement au magasin enseigne :
MUSEE SAINT-THOMAS.

GRANDE EXPOSITION.
UNE nouvelle et grande exposition de cartes postales est ouverte depuis samedi dernier, elle surpasse toutes celles qui ont eu lieu jusqu'à aujourd'hui. Allez la voir en allant chercher le nouveau catalogue de prix pour les cartes postales, au magasin de l'enseigne :
MUSEE SAINT-THOMAS.

VENTES AU PRIX COUTANT.
Ayant décidé de ne plus tenir à l'avenir les BISCUITS nous vendrons ce qu'il nous reste au prix coutant.
5 QUARTS de biscuits "Le Canadien", pour détail à 6 cts la livre, à la livre 4 1/2 cts, au quart 4 cts la livre.

5 QUARTS de Biscuits "Lunch", pour détail à 6 cts la livre, à la livre 4 1/2 cts au quart 4 cts livres.

Biscuit au Cream Soda "Rowell's" détaillé à 12 cts, à la boîte par Doz.

Tous les bonbons seront vendus jusqu'à un véritable prix coutant; venez voir pour vous en convaincre. En profitant d'une chance exceptionnelle, cela ne se trouve qu'au magasin enseigne :
MUSEE ST-THOMAS.

DANS LES TABACS, CIGARETTE, etc., Vous profiterez d'une réduction qui est commencée depuis quelques jours sur les Cigarettes, Cigares, Tabacs, etc., et cela encore au magasin enseigne :
MUSEE ST-THOMAS.

POUR TERMINER : Nous vous dirons en amis, que vous trouverez toujours profit, si vous prenez l'habitude de toujours aller au magasin de l'enseigne :
MUSEE ST-THOMAS.

Dentelles et Broderies

Nous vendrons à grande réduction un lot de jolies dentelles et broderies regues trop tard pour les fêtes, et que nous voulons écouler à tout prix durant le mois de janvier.

J. G. BITTNER.

Monsieur et madame Joseph Hébert, de Saint-Grégoire, sont en visite chez madame H. Hébert.

Monsieur Talmia Lavergne, comptable à la succursale de Montmagny de la Banque Nationale, est parti vendredi, pour un voyage de quelques jours à Ottawa, où il sera l'hôte de son frère, M. Daniel Lavergne.

Mademoiselle Albertine Doyer, de Saint-Gervais, est en visite chez monsieur Amable Bélanger.

Beurre de ferme

200 livres de bon beurre de ferme à vendre au plus bas prix du marché chez M. Nap. Létourneau, rue du Dépôt. Avis aux ménagères qui n'ont pas encore fait leurs provisions d'hiver.

Monsieur Achille Côté, du Syndicat de Québec, accompagné de madame Côté, était de passage en notre ville, la semaine dernière, dans l'intérêt de la succursale de Montmagny.

Mademoiselle Alphonsine Bernier, du Cap Saint-Ignace, est en visite chez son frère, M. L. A. Bernier, de l'Hôtel Central.

Mademoiselle Emma Poisson, de Saint-Norbert, est venue passer quelques jours chez son amie, madame Maurice Rousseau.

Vente à sacrifice

Jusqu'à la fin du mois, je continuerai à faire une réduction de 20 pour cent sur toutes mes marchandises vendues comptant.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Mlle H. TALBOT,
Rue Ste-Julie, Montmagny.

Nous accusons réception d'un exemplaire des "Echos de Mont-Royal", joli recueil de chansons et poésies, par Auguste Charbonnier. Nos remerciements et sincères félicitations à l'auteur. Nous exprimons l'espoir que d'autres chants non moins jolis et harmonieux suivront bientôt les premiers "Echos" de ce jeune poète canadien.

Des Valentins. En voulez-vous?

Vous en trouverez, à partir de la semaine prochaine, au "Musée Saint-Thomas". Tous les goûts seront satisfaits.

Monsieur Robert Ritchie, de Québec, était de passage à Montmagny, mercredi.

Mademoiselle Edmée Blouin est de retour depuis la semaine dernière d'une promenade de quelques mois à Sherbrooke.

Il me reste encore 200 paires de pantalons que je vendrai à 75 cts, \$1 et \$1.25.

250 jupes de robes que je vendrai pour \$1.49, et nous payons les chars, de l'Islet, St-Pierre, St-François et du Cap St-Ignace, aller et retour, à tous ceux qui achèteront pour \$3.00.

CHS. KLEINER,
Rue du Dépôt, Montmagny.

Mercredi matin, à huit heures et demie, ont eu lieu les funérailles de monsieur Thomas Dion, décédé dimanche soir, à l'âge de 88 ans et 2 mois. Le deuil était conduit par ses fils, MM. Elzéar, Frédéric, Johnny et Joseph, de Montmagny, et M. François Dion, de Montréal, par ses gendres, MM. Antoine Coulombe, Anselme Marois et Eugène Picard. Un grand nombre de parents et d'amis ont pris place dans le cortège et assisté au service. Monsieur Jean-Baptiste Couillard portait la croix et précédait le convoi funéraire. Les porteurs étaient MM. Philémon Coulombe, Roch Gaudreau, Joseph Coulombe et Didyme Coulombe. Le défunt laisse une nombreuse postérité; il était le père de dix enfants, dont M. Thomas Dion, de Toronto, et de 54 petits-enfants. Nous prions la famille Dion d'agréer l'expression sincère de nos condoléances.

FUMEZ LE TABAC "ROSE QUEEN" ET CONSERVEZ LES COUPONS QUE VOUS POURREZ CHANGER CHEZ M. MISAEEL BERNATCHEZ QUI VEND EN GROS ET EN DETAIL LES TABACS MANUFACTURÉS PAR LA ROCK CITY TOBACCO.

Broderies et dentelles

Nous venons de recevoir un lot de broderies et dentelles, que nous vendrons à grande réduction durant le mois de janvier.

J. B. BITTNER.

À la séance du conseil de ville, tenue mardi soir, Monsieur Edouard Lemieux a été nommé maire de Montmagny, de sorte que Monsieur Pion est resté pion.

Les membres de la fanfare de Montmagny, avec l'aide de quelques amateurs, ont commencé l'organisation d'une séance dramatique et musicale qui sera donnée dans le cours du mois prochain. Nous souhaitons plein succès à nos jeunes amis.

La Compagnie Price Brothers commencera bientôt la construction de piliers dans la rivière du Sud, près de la Chute, pour maintenir les estacades flottantes ou "Booms" qui serviront à arrêter le bois qu'elle fera flotter sur le Bras Saint-Nicolas.

Étaient inscrits à l'hôtel Commercial ces jour derniers : Messieurs L. Michel Moreau, de l'Islet; L. C. Bélanger, M. Mercier, d'Armagh; A. Michaud, de Montréal; Ludger Laliberté, de Saint-François; Alf. Gamache, du Cap Saint-Ignace; J. N. Dupont, de Saint-Jean Port-Joli; P. E. Pelletier, Ludger Turcotte, Frédéric Chamberland, de Québec; Omer Pouliot, Bernard Gernier, Madame B. Bernier, Demoiselle Ernestine Bolduc, de St-Valier.

Monsieur Alphonse Boulet, de Saint-François, était de passage à Montmagny, mardi, l'hôte de M. Joseph Boulet, maçon.

NAISSANCE

Mercredi, le 16 janvier 1907, l'épouse de monsieur Albert Paquet, une fille, baptisée le même jour sous les noms de Marie-Gratia-Cénéline.

Parrain et marraine, monsieur et madame Edouard Paquet, oncle et tante de l'enfant.

Absence

M. Maurice Rousseau, avocat, nous informe qu'il sera absent de Montmagny tous les lundis, mais qu'il sera régulièrement à son bureau tous les autres jours de la semaine.

AVIS

Tout abonné à l'aqueduc de Montmagny, qui donne de l'eau à quiconque n'est pas abonné au dit aqueduc est passible d'une amende de vingt piastres en vertu du règlement du Conseil U.

A Vendre

Un emplacement de 54 x 90 pieds, avec une grande maison de 30 x 36 pieds, à 2 étages, situé côté est de la rue du Dépôt, voisin du magasin de Charles Reiner.

A vendre à conditions faciles. Prix avantageux pour un prompt acheteur. S'adresser à GODFREY BOULET, St-François.

Magasin à vendre

L'ancien magasin de M. F. Jos. Morin, occupé dernièrement par la Buerrie Montmagny, rue du Dépôt. Bonne maison à 2 1/2 étages; magasin et logement spacieux; bonne grange et hangar. Bon poste, très central.

Pour prix et conditions s'adresser à JOS. C. HEBERT, notaire, Rue du Dépôt, Montmagny.

Nouveau Salon de Barbier

Monsieur Albert Fournier, ancien barbier de M. P. Pouliot, vient d'ouvrir un superbe salon de toilette possédant toutes les améliorations modernes, dans la maison de Monsieur Narcisse Gosselin, coin des rues Saint-Thomas et Saint-Paul. Monsieur Fournier invite le public à lui rendre visite, lui assurant entière satisfaction.

Pour amuser vos amis et égayer les longues soirées d'hiver, quoi de plus approprié



qu'un GRAMOPHONE VICTOR BERLINER, avec registres FRANÇAIS; chansons canadiennes populaires, grand choix de records en français, musique d'orchestre, de fanfare, etc., etc.

En vente chez AMÉDÉE CÔTÉ, Rue St-Thomas.

La compagnie Richelleu et Ontario

Le rapport financier

L'assemblée annuelle de la Compagnie de Navigation Richelleu et Ontario aura lieu le 12 février.

Le rapport financier pour la saison de 1906 sera bientôt adressé aux actionnaires. Il a été complété et signé à la dernière réunion des directeurs.

La compagnie vient de clore l'année la plus prospère dans son existence. Nous n'avons pu nous procurer les chiffres officiels de son bilan, mais nous croyons savoir que les recettes brutes ont atteint \$1,400,000, et que les profits nets dépassent \$250,000.

Les dépenses d'exploitation ont été d'environ \$1,000,000.

Le trafic des passagers et du fret accuse une augmentation de cinq pour cent sur la saison de 1905.

On assure qu'un deuxième dividende trimestriel de 1 1/4 pour cent, au taux de 5 pour cent par année, sera déclaré et payé au mois de mars. On sait qu'un premier dividende de 1 1/4 pour cent a été déclaré en octobre 1906.

Le rapport du président annonce, parait-il, de grandes améliorations pour la prochaine saison, et il prédit une augmentation considérable dans le trafic des passagers.

La compagnie veut donner, cette année, un service des plus modernes, et des changements importants seront faits à la flotte et aux différentes divisions de la ligne. L'automne dernier, la compagnie n'a pu répondre à l'accroissement du trafic en général. Des agences spéciales ont été établies à Londres, New-York, Boston, Washington, et Philadelphie, afin d'attirer ici un plus grand nombre de touristes. Des milliers de brochures ont été adressées en Angleterre, en France et en Allemagne.

Cette année, la flotte s'augmentera de deux bateaux le "Rapids King", qui fera le service entre Prescott et Montréal, en sautant les rapides et le "Québec", qui est agrandi et remodelé pour la ligne Montréal-Québec.

Bataille entre un chevreuil et un chien

A Sherbrooke, ces jours derniers, un chevreuil et un bouledogue, deux favoris appartenant à la ménagerie domestique de M. Harry Nutter, de cette ville, en sont venus aux prises par suite d'une provocation de la part du matin et avant que le gardien eût le temps d'intervenir, les deux adversaires avaient mordu la poussière, le premier, étranglé par le féroce bouledogue, et le second, par suite d'une violente ruade à la tête.

Les deux animaux étaient des spécimens de valeur.

NOUVELLES DE ST-CHARLES DE BELLECHASSE—On rapporte de St-Charles de Bellechasse, que Mme C. Pelletier épouse du pilote Charles Pelletier, de St-Michel, qui a perdu la vie dans le naufrage de la barque "Mayda" est décédée la semaine dernière.

M. Pierre Fradette est de retour de l'Oregon, après avoir voyagé jour et nuit pendant une semaine.

Il était à l'emploi de M. Pierre Beaudoin, qui, parti de la paroisse de St-Gervais, il y a vingt-deux ans, fait l'élevage des moutons sur une très grande échelle, et est considéré, avec raison, comme très riche aujourd'hui. Il est propriétaire de terrains ayant environ soixante-quinze milles carrés de nombreuses fermes; de 35,000 moutons d'une valeur moyenne de \$5.00 par tête. On peut se figurer de la richesse de ses revenus, en tenant compte que chaque toison pèse une moyenne de 10 livres de laine, laquelle vaut 22 centimes la livre.

Un mariage annulé

Montréal, 22.—La nullité du mariage intervenu, il y a quinze ans, entre Charles Rousseau et Rose Anna Vallée, tous deux de Montréal, a été prononcée, hier, en Cour Supérieure, par le juge Taschereau.

Celui-ci en est venu à la conclusion que cette union ne comptait pas au point de vue civil, et que son opinion à lui était qu'elle ne comptait pas plus au point de vue religieux.

Charles Rousseau et Rose Anna Vallée, tous deux catholiques, furent mariés, il y a quinze ans, par le Rév. P. Duros, pasteur presbytérien français, de Montréal.

Dix-huit jours après la cérémonie, la nouvelle épouse quittait le toit conjugal parce que son conjoint lui refusait obstinément le mariage devant l'Eglise catholique, qu'il lui avait promis.

D'où l'action en Cour Supérieure, au bout de quinze années. Le mari néglaissait de répondre à l'action, le juge Taschereau rendit sur le champ la décision plus haut mentionnée.

Selon lui, il n'y a aucun acte civil attestant le mariage, et les deux parties étant catholiques ne pouvaient être unies par la cérémonie qui eut alors lieu. Néanmoins, il laisse aux autorités catholiques de décider sur la question religieuse.

D'après la déclaration produite par les avocats de Rose Anna Vallée, le mariage fut conclu en des circonstances tant soit peu curieuses. Elle n'avait que treize ans à cette époque et elle affirmait qu'elle fut contrainte à cette union par sa mère, sans le consentement du père, absent. La mère, faible d'esprit, aurait été circonvenue par Rousseau. La requérante ne consentit néanmoins au mariage que sur promesse formelle d'une union catholique, que Rousseau voulut ensuite différer indéfiniment. Au bout de dix-huit jours, elle le quitta et depuis a toujours vécu séparée de lui. Il n'y avait en, avant le mariage, aucune obtention de permis ni aucune publication de bans. Depuis, Rose Anna Vallée, travaillant comme servante, avait accumulé ses économies afin d'obtenir cette séparation judiciaire, prise par le ministère de Mmes Cordeau et Cordeau.

On annonce d'Ottawa que Mgr Sharratt, le délégué papal au Canada, qui est actuellement à Rome, reviendra à Ottawa la printemps prochain.

Le Gin Croix Rouge



ne brûle pas l'estomac, parcequ'il est pur.

C'est le seul Gin qui a vieilli pendant des années dans des entrepôts contrôlés par le Gouvernement.

BOURASSA A TORONTO

Parle du mouvement nationaliste dans la province de Québec

Toronto, 23.—Hier après-midi, M. Henri Bourassa, député de Labelle, a parlé pendant près d'une heure devant les membres du Canadian Club, dont il était l'invité. L'annonce de sa présence avait attiré une foule considérable et l'orateur a été très applaudi et écouté.

Pour le moment, a dit M. Bourassa, le nationalisme n'est pas un parti politique, ni une organisation semblable à celle qui existait sous le même nom en Irlande et en France. Il est basé sur des vrais principes qui seuls, peuvent assurer le développement d'un véritable patriotisme canadien, chose qui n'existe pas aujourd'hui. Nous avons un patriotisme; Ontario, a un patriotisme, il y a un patriotisme québécois, tous basés sur le principe que l'un doit absorber l'autre, mais il n'y a pas de patriotisme canadien ni, à proprement parler, de nation canadienne.

Le but du parti nationaliste est donc d'encourager le développement d'un patriotisme canadien par le développement du Canada pour le bien général.

Le mouvement s'oppose également au monopole et au socialisme et travaille au respect des droits de chacun des puissants comme des humbles, par exemple, des marchands de bois comme des colons. Le peuple doit aussi conserver ses droits en matière de forces hydrauliques et sur ce point de vue dévance Québec. Ontario donne aussi l'exemple en matière de réglementations des chemins de fer, tramways, télégraphes. Les services publics ne doivent pas être entièrement livrés aux mains des corporations privées.

S'il n'est pas encore à propos d'adopter le principe de la propriété d'Etat, il ne faut pas, du moins, compromettre les droits de la propriété d'Etat, il ne faut pas, du moins, compromettre les droits de la propriété d'Etat, il ne faut pas, du moins, compromettre les droits de la propriété d'Etat.

AVIS

M. Joseph Thibault, manufacturier de portes et châssis, etc., etc., informe le public qu'à partir du 1er mai prochain ses conditions de vente d'ouvrage de toutes sortes sortant de sa manufacture, seront comme suit : 3 mois net ou 3 p. c. à 30 jours. Un intérêt de 8 p. c. sera chargé sur tout compte après ce délai.

A Vendre

Une terre de 3 arpents, située dans le cinquième rang du Canton Arago, paroisse de St-Marcel, avec bâtisses. Ancienne propriété de Johnny Butley.

A vendre à bonne conditions. S'adresser à MAURICE ROUSSEAU, Avocat, Montmagny.

A VENDRE

La magnifique propriété de J. B. A. Lépine, ex-shérif de Montmagny, située dans le quartier sud de la ville de Montmagny, comprenant un grand terrain de deux arpents en superficie, avec une excellente maison, munie d'un appareil d'éclairage, par le gaz Acétylène (système Morency) installation de première classe, qui a toujours très bien fonctionné; aussi l'eau de l'aqueduc à tous les étages. Grange, etc.

S'adresser à J. B. A. LEPINE, Montmagny, P. Q.

Catarrhe Nasal, Rhume de Cerveau et autres Affections Nasales

Cuision Assurée par le BAUME CATARRHAL du Docteur NEY IL FAIT MERVEILLE! SOLE PROPRIETAIRES: The Joliette Chemical Co., Ltd., Joliette, Can.

Contre les Vers chez les Enfants

Les Pastilles Vermifuges Françaises sont infailibles! PREPAREES PAR The Joliette Chemical Co., Ltd., Joliette, Can.

CORS, OIGNONS, VERRUES

ne résistent pas à 3 ou 4 applications du célèbre Onguent du Dr Ney Envoi franco sur réception de 15c. par boîte. The Joliette Chemical Co., Ltd., Joliette, Can.

VENTE A SACRIFICE

DE

Marchandises Seches

AYANT décidé de ne plus tenir de marchandises sèches, je vendrai AU PRIX COUTANT tout ce qui me reste de lingeries, cotons, flanelles, étoffes, tweeds, et autres articles dans cette ligne.

A vous de profiter de cette liquidation; venez me voir et vous ferez de bons marchés. Il faut que tout soit vendu au plus vite possible pour faire place à de nouvelles épiceries et provisions dont j'aurai à l'avenir un plus grand assortiment encore que par le passé.

"J'aurai toujours les meilleures épiceries fraîchement reçues chaque mois, que je vendrai au plus bas prix du marché. Prix de première qualité. Merveilles, pastilles, fruits et confitures."

NAP. LETOURNEAU

TEL. BELLECHASSE

RUE DU DEPOT, MONTMAGNY

HOTEL COMMERCIAL

MONTMAGNY, P. Q.

WILLIAM GAMACHE, Prop

Pension de première classe. Repas servis à toute heure. Boissons de la meilleure qualité.

Les voyageurs y trouveront tout le confort désirable. Des voitures sont continuellement à leur disposition.

"Téléphone Bellechasse."